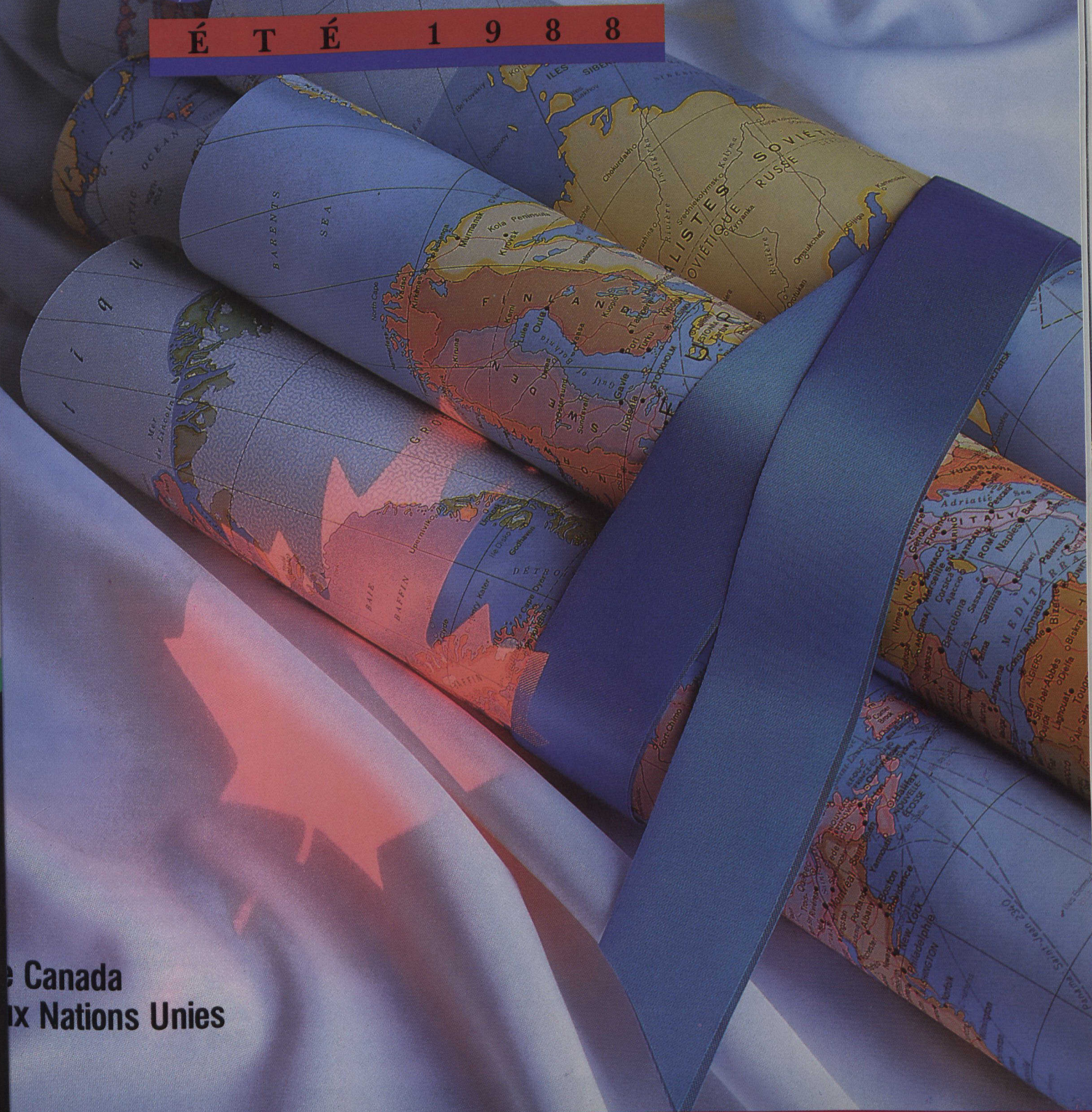


REPORTAGE CANADA

É T É 1 9 8 8



Canada
Six Nations Unies

2 Note de la rédaction**3** Le multilatéralisme : plus qu'une tendance, une vocation naturelle**5** La réforme de l'ONU**6** Trois événements, trois occasions pour le Canada**8** Le Canada et les forces multinationales de maintien de la paix**10** Pour un monde plus humain**12** Programme d'action pour le redressement économique de l'Afrique**13** À la découverte des merveilles du cerveau humain**15** Deux Canadiennes sur les rives de la Seine**16** La mode de chez nous**20** Hors des sentiers battus**21** Un homme. . . une mission**22** Ottawa : capitale dynamique**24** Nouvelles brèves

La création de l'Organisation des Nations Unies, en 1945, a marqué la naissance d'une ère nouvelle dans les relations internationales. Les États fondateurs qui adoptèrent alors la Charte des Nations Unies et son système de coopération internationale choisirent d'établir les relations entre pays sur des bases très différentes de celles qui avaient, depuis des siècles, provoqué des conflits constants et des souffrances sans nom.

Ces États témoignèrent leur volonté de bannir la guerre et ses malheurs, d'œuvrer pour la paix, de favoriser le progrès social et d'accorder à tous les pays des droits égaux, quelle que soit leur taille, tout en faisant de

La colombe, symbole de la paix.

l'ONU l'instrument leur permettant d'harmoniser leurs actions et de réaliser ces objectifs communs.

Depuis sa création, l'Organisation des Nations Unies n'a cessé d'évoluer et de subir des changements fondamentaux. Elle a accueilli un grand nombre de nouveaux États qui en sont devenus membres à part entière tandis que ses sujets de préoccupation ne cessaient de s'accroître.

En dépit de toutes les difficultés, l'ONU peut faire état de très nombreuses réussites. Cependant, il ne faut pas oublier que l'efficacité de cette organisation dépend presque entièrement des actes et des politiques des États membres. Ils sont sa raison d'être et lui dictent son orientation. C'est, en dernier ressort, aux membres de décider

si l'Organisation des Nations Unies aura la force, la souplesse et les ressources voulues pour faire face aux problèmes toujours plus nombreux dont elle est saisie.

Le Canada a été l'un des membres fondateurs des Nations Unies. La délégation canadienne à la Conférence de San Francisco en 1945 a activement participé à la rédaction de la Charte et, comme on le verra dans les pages qui suivent, notre pays est un membre très engagé qui, depuis la création de l'Organisation, prend réellement part aux activités des Nations Unies.

Canada

Reportage Canada est publié par la Direction des services de communication à l'étranger, Ministère des Affaires extérieures, Ottawa, Canada, K1A 0G2.

Télex : 053-3745

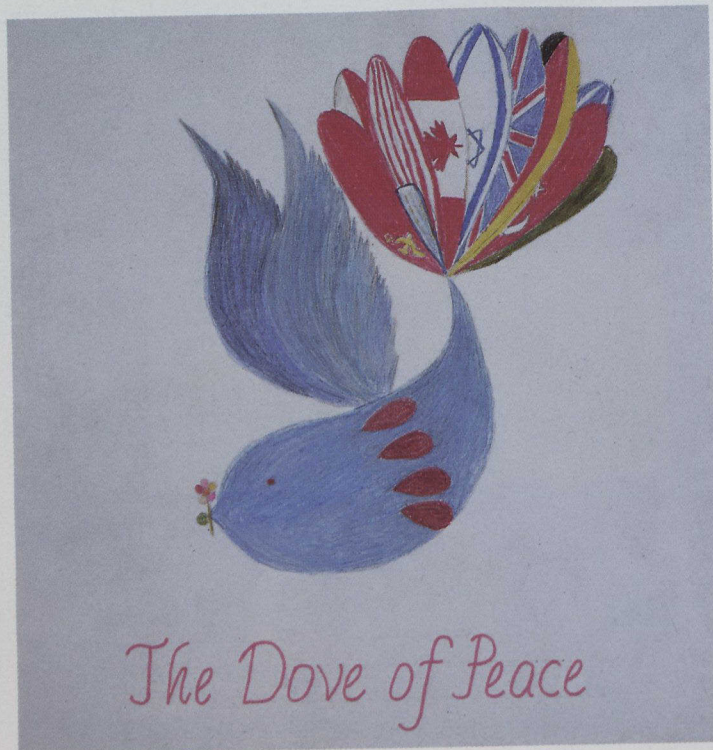
Rédactrice en chef : Irenka Farmilo

Rédactrice : Mary Anne Dehler

Les observations ou suggestions des lecteurs sont les bienvenues. Prière d'indiquer la source d'information pour tout article ou extrait d'article reproduit.

This publication is also available in English under the title *Canada Reports*.

Esta publicación es disponible en español con el título *Reportaje Canadá*



Affaires extérieures External Affairs
Canada Canada

Le multilatéralisme : plus qu'une tendance, une vocation naturelle

« Jeune nation, le Canada est depuis longtemps une démocratie. Nous sommes un petit nombre à occuper un vaste territoire. Nous parlons deux des principales langues du monde. Nous avons été façonnés en partie par la pensée et les valeurs de nos ancêtres français et britanniques. Notre culture a été enrichie par les contributions de nos peuples autochtones et par les apports d'immigrants venus des quatre coins du monde. Notre propre vision de ce nouveau monde éclaire nos réalisations et nourrit nos aspirations : tolérance, justice, générosité et désir de paix. »

— Le très honorable
Joe Clark,
Secrétaire d'État aux Affaires
extérieures

Le Canada est une société multiculturelle qui a été profondément marquée par des influences extérieures. C'est pourquoi les Canadiens ont toujours eu une vision internationale des choses. Fiers de leur diversité, ils sont néanmoins conscients de la nécessité de partager un but et de réaliser un effort commun.

Pour les Canadiens, le multilatéralisme est une vocation naturelle et ils attendent de leur gouvernement que celui-ci joue un rôle actif et positif dans ce domaine. Il n'est donc pas étonnant que « l'internationalisme constructif » soit la pierre angulaire de la politique étrangère du Canada et que notre pays ait déployé de grands efforts en ce sens à l'ONU et au sein du système multilatéral.



Photo ONU 169325

Si l'on veut relever les défis que posent l'interdépendance mondiale, il faut appliquer une politique de coopération multilatérale. Voilà qui peut sembler être un lieu commun. Pourtant, il faut beaucoup d'habileté, de ténacité et de persévérance pour atteindre un tel objectif.

Le Canada a tenté de relever ce défi en nouant et en entretenant des relations avec une grande diversité d'États sur un plan bilatéral ainsi qu'en participant aux organisations multilatérales clés.

Grâce à son patrimoine culturel unique et à son engagement en faveur du multilatéralisme, le Canada est le seul membre des Nations Unies qui soit à la fois membre de la Francophonie, du Commonwealth et qui participe au Sommet économique des sept pays démocratiques industrialisés. Au cours des neuf premiers mois de 1987, le Canada a accueilli les chefs d'État et de gouvernement

L'un des buts de l'Organisation des Nations Unies est de réaffirmer les droits et libertés fondamentales de toutes les femmes et de tous les hommes.

des très nombreux pays qui ont participé aux réunions des membres de la Francophonie, du Commonwealth et aux Sommets économiques.

Le Commonwealth et la Francophonie constituent un élément important du réseau de relations internationales du Canada. Chaque organisme a son propre caractère, ses propres traditions et son propre mode de fonctionnement. Le Commonwealth a été décrit comme étant un pont d'espoir permettant de franchir des désaccords irréductibles.

Au sein du Commonwealth, le Canada a depuis longtemps la réputation d'être un honnête courtier qui a à cœur

de favoriser des entretiens non officiels qui permettent souvent d'en arriver à un consensus et à une action commune.

Au cours de la dernière Conférence des chefs de gouvernement du Commonwealth, qui s'est tenue à Vancouver au mois d'octobre 1987, le Canada a une fois de plus fait beaucoup d'efforts pour que soient prises des mesures efficaces et bien adaptées permettant de mettre fin à la politique odieuse d'apartheid en Afrique du Sud.

La Francophonie rassemble plus de 40 pays et gouvernements de pays ayant en commun l'usage du français. Au cours du Sommet de Québec, qui a eu lieu au mois de septembre 1987, les membres ont posé les bases d'une coopération élargie dans les domaines de l'éducation, de la culture, des communications et de l'énergie. À titre de président du Comité du suivi, le Canada participe de très près aux efforts qui sont déployés pour développer et appliquer ces programmes.

Le Canada participe également au Sommet économique annuel des pays industrialisés. Au cours du dernier Sommet, qui s'est déroulé à Toronto au mois de juin 1988, le Canada a exposé son point de vue sur les tendances de l'économie mondiale. Il en a également profité pour élargir le consensus sur les mesures macro-économiques qui s'imposent pour garantir la stabilité monétaire dans le monde ainsi que la poursuite de la croissance et du développement économique.

Le Canada et les Nations Unies

Les Nations Unies sont au centre du réseau multilatéral du Canada. Notre pays a toujours été un fervent et fidèle partisan des Nations Unies depuis leur création.

En 1945, le Canada envoya à la Conférence de San Francisco, où fut rédigée la Charte des Nations Unies, une délégation de très haut niveau qui comprenait le Premier ministre de l'époque, M. MacKenzie King ainsi que deux futurs premiers ministres MM Louis St-Laurent et Lester B. Pearson. Le Canada joua un rôle très actif au moment de la définition du mandat de l'ONU. Il veilla à ce que l'Assemblée générale, le Secrétariat de l'ONU, le Conseil économique et social (ECOSOC) et les organismes spécialisés disposent de pouvoirs réels. La délégation se dépensa sans compter pour créer une organisation internationale qui puisse prévenir les conflits militaires en supprimant les causes économiques et sociales.

Le Canada se fit tout de suite une grande réputation de médiateur objectif et de conciliateur efficace, capable de trouver un terrain d'entente

et un objectif commun aux parties en présence. En 1955, par exemple, le Canada présenta une résolution visant à mettre fin à une impasse qui empêchait l'admission de nouveaux membres.

La participation du Canada aux forces multinationales de maintien de la paix fait la preuve que les puissances moyennes peuvent jouer un grand rôle en faveur de la paix et de la sécurité.

L'influence qu'a exercé le Canada lorsqu'il s'est agi de créer un modèle pour le maintien de la paix à l'échelle régionale a été l'une des plus belles réussites d'une diplomatie innovatrice dans la période de l'après-guerre. Le rôle clé qu'a joué le Canada pendant la crise de Suez est bien connu. Ce qui l'est moins, c'est le rôle qu'ont joué depuis 40 ans les 75 000 Canadiens qui ont coiffé le béret bleu pour servir au sein des forces de maintien de la paix en Afrique, en Asie et au Moyen-Orient.

Le Canada croit que le meilleur moyen de maintenir la paix et la sécurité consiste à favoriser le développement économique et social. C'est pourquoi il s'est fait l'avocat

de nombreux organismes spécialisés qui s'occupent de ces questions et leur a apporté une aide plus que généreuse. L'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a d'ailleurs été créée à Québec.

L'arrivée à l'ONU d'un grand nombre de pays, dont beaucoup venaient à peine d'accéder à l'indépendance, a incité le Canada à multiplier ses efforts pour que la communauté internationale réponde mieux aux besoins particuliers de ces nouveaux membres. Notre pays a accordé une aide très importante au développement et à la collaboration Nord-Sud. Pour s'en convaincre, il suffit de noter que, par habitant, sa contribution aux Nations Unies et à ses organismes spécialisés est la septième en importance et la quatrième en chiffres absolus.

Un ami sûr

Au cours des dernières années, de nombreux détracteurs ont souligné les faiblesses et les lacunes des Nations Unies. Pourtant, malgré les crises financières et la baisse de confiance, les Canadiens ont fermement défendu l'utilisation qui a été faite des contributions versées à l'ONU.

À l'occasion du congrès national de la United Nations Association of the United States of America, qui a eu lieu en 1985 à New York, M. Stephen Lewis, ambassadeur et représentant du Canada auprès de l'ONU, a lancé un appel en faveur d'une campagne visant à défendre et à renforcer les Nations Unies : « L'Organisation, visiblement, n'a pas encore réussi à avoir tous les

Les drapeaux des pays membres de l'ONU, à New York.

effets bénéfiques qu'on en escomptait pour l'humanité. Mais malgré ses difficultés, l'ONU n'est pas pour autant réduite à l'impuissance. Le bilan se situe à mi-chemin, et le bilan demeure impressionnant. »

Le Canada a favorisé l'application de mesures concrètes permettant de protéger l'ONU de ses difficultés financières actuelles et futures. Il a proposé toute une gamme d'innovations en matière budgétaire et financière. Il a participé activement aux efforts faits pour réformer, rationaliser et améliorer la structure du système onusien. Mais surtout, le Canada oeuvre pour que les Nations Unies représentent une force sociale, économique et politique plus efficace et plus dynamique au cours des années 1990.

Les Canadiens sont conscients des problèmes et des faiblesses de l'ONU. Toutefois, ils conservent à l'esprit les succès remportés lorsqu'il s'agit de prévenir les affrontements armés, grâce à des forces de maintien de la paix, d'aider les pays qui accèdent à l'indépendance, de fournir des secours et des abris aux réfugiés, de nourrir les millions d'enfants qu'elle sauve de la faim et d'établir des relations entre les peuples de toutes les parties du monde.

Selon M. Stephen Lewis, « le multilatéralisme fait partie de notre plus intime nature ». C'est pourquoi au cours des années à venir, par l'intermédiaire des Nations Unies et de l'ensemble du système multilatéral, le Canada saisira toutes les occasions qui s'offriront à lui pour oeuvrer en faveur de la paix, de l'harmonie et de la sécurité pour tous les pays membres de la communauté internationale.



Photo ONU 169768

La réforme de l'ONU

Les Canadiens conçoivent l'Organisation des Nations Unies (ONU) comme une entreprise collective, une oeuvre commune, porteuse d'un idéal et ayant une approche globale des questions qui se posent à l'humanité. Cette définition explique l'importance que le Canada accorde au rôle de l'ONU et pourquoi il estime devoir lui consacrer toute son attention et contribuer à son renouveau.

L'Organisation a été créée voici plus de 40 ans, au sortir d'une guerre désastreuse, pour en préserver les générations à venir, proclamer notre foi dans la dignité, la valeur et les droits fondamentaux de la personne et contribuer au progrès économique et social de tous les peuples. Ses fondateurs voulaient créer un monde meilleur, en paix avec lui-même. Ils savaient bien que leur idéal était élevé. Mais ils savaient aussi qu'il était incontournable si l'on voulait assurer la sécurité internationale.

Au fil des ans, l'ONU a accueilli un grand nombre de nouveaux États. Il lui faut donc maintenant se remettre de cette arrivée massive et trouver la cohésion voulue pour atteindre les objectifs fixés par sa Charte. Au cours de ces années, elle a vu également augmenter le nombre de ses sujets de préoccupations et de ses activités. Elle est demeurée toutefois un forum incomparable qui facilite le dialogue entre nations.

En tant qu'entreprise collective, l'ONU n'a pas toujours réussi à concrétiser son idéal. On constate en effet que, dans son fonctionnement,

l'ONU est affligée de lacunes diverses, activités qui se chevauchent, lenteur administrative, absence d'orientation et de vision collective des choses. C'est une entreprise difficile que de comprendre les problèmes politiques, économiques et sociaux et d'apprendre à les résoudre de façon constructive.

Au cours des années, l'ONU a relevé avec succès un grand nombre de défis. Toutefois, aucun ne semble avoir été aussi profond et capable de diviser ses membres que ne le sont la crise financière et la crise de confiance actuelles. Elles ont d'abord fait scandale, puis provoqué la consternation et le découragement. Toutefois, les partisans de l'ONU se sont rapidement portés à sa défense, et le mot « réforme » a commencé à se répandre. Lors de la 40^e session de l'Assemblée générale, qui a eu lieu en 1985, des résolutions ont été présentées par le Canada, le Japon, l'Autriche et le Groupe des pays non alignés, le G-77. Le mouvement de réforme est déjà amorcé et 18 spécialistes ont été nommés pour préparer un rapport et lancer le processus.

Pourquoi est-il nécessaire de procéder à une réforme? Parce que de temps en temps, il faut redonner vie à l'idéal qui est à l'origine de la création de l'ONU, resouder la communauté internationale et communiquer un nouveau souffle à cette grande entreprise. Au cours des deux dernières années, le Canada a consacré, avec succès, beaucoup de temps et d'efforts au renouveau de l'ONU. Les

efforts de réforme portent maintenant sur quatre domaines.

En premier lieu, il importe de résoudre la crise financière. À cette fin, le Canada a conçu un ensemble de méthodes et de systèmes visant à donner à l'ONU une plus grande stabilité financière.

En deuxième lieu, on s'est attaché à revoir les pratiques relatives à l'établissement des priorités et la prise de décisions. Toutes les conditions sont désormais réunies pour que les 34 membres du Comité du programme et de la coordination (CPC) examinent ces problèmes. Le Canada collabore étroitement avec d'autres membres du CPC afin de raffermir l'autorité de l'ONU.

En troisième lieu, la Commission spéciale du Conseil économique et social (ECOSOC) étudie des moyens permettant de simplifier et de rationaliser la structure de l'ONU dans les domaines économiques et sociaux. Le Canada a été le premier pays à proposer que la Commission se charge de cette mission et il a aidé l'ECOSOC en prenant la responsabilité de l'étude de tous les secteurs économiques et sociaux. Bien que cette étude ne soit pas encore terminée, elle permet déjà de grands espoirs.

Enfin, les institutions intergouvernementales spécialisées comme l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et bien d'autres, ont entrepris de réduire leurs dépenses, d'améliorer leurs programmes et de se doter de nouvelles

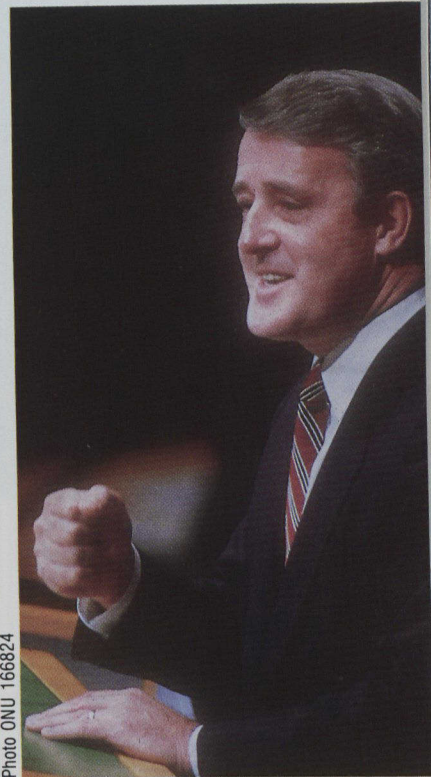


Photo ONU 166824

Le premier ministre du Canada, M. Brian Mulroney, s'intéresse activement au renouveau de l'ONU.

orientations. Là encore, le Canada a participé activement aux comités et aux commissions chargés de réaliser des réformes.

Le bilan est positif, dans l'ensemble, et les progrès qui ont été accomplis découlent de la prise de conscience générale que l'idéal, la vision globale de la communauté internationale et l'entreprise collective que représente l'ONU méritent d'être défendus. Est-ce que les réformes atteindront leur but et l'Organisation des Nations Unies en sortira-t-elle raffermie? Le Canada en est convaincu.

Trois événements, trois occasions pour le Canada

« **Nous devons prendre conscience que l'humanité toute entière se partage cette terre qui est la nôtre et qu'en conséquence il nous faut apprendre à vivre ensemble, quelles que soient les idéologies qui nous séparent et la méfiance qui trop souvent nous divise. Cette conception d'une humanité qui serait une, est à la base même de la création des Nations Unies en 1945. Elle a aussi inspiré la création du réseau d'agences de l'ONU qui ont réalisé tant de choses constructives.** »

M. Douglas Roche
Ambassadeur du Canada
pour le désarmement

Son Excellence M. Douglas Roche est l'ambassadeur du Canada pour le désarmement depuis 1984. Dans le domaine du désarmement et du contrôle des armements, le Canada aura l'occasion de faire la preuve du dynamisme de sa diplomatie et d'exprimer ses préoccupations à l'occasion de trois grands événements internationaux qui auront lieu au cours de la deuxième partie de 1988.

Au cours de l'interview qu'il a accordée à *Reportage Canada*, Monsieur l'ambassadeur Roche nous a parlé des espoirs qu'il place dans ces trois grands événements. Il s'agit tout d'abord de la Troisième session extraordinaire sur le désarmement (ou UNSSOD III), qui aura lieu du 31 mai au 25 juin 1988, des travaux de la Première Commission de l'Assemblée générale qui se réunira au cours de l'automne pour traiter du désarmement et de la sécurité internationale, et de l'élection

de membres non permanents au Conseil de sécurité, qui aura lieu au mois d'octobre.

Reportage Canada : Pourquoi ces trois événements sont-ils particulièrement importants pour le Canada?

M. Roche : Tout d'abord, cela fait six ans qu'a eu lieu la Deuxième session extraordinaire sur le désarmement, au cours de laquelle très peu de progrès ont été réalisés. Depuis, bien des choses se sont passées. Le climat entre l'Union soviétique et les États-Unis s'est amélioré et UNSSOD III aura lieu immédiatement après le sommet de Moscou entre M. Gorbatchev et M. Reagan. Puis, en septembre, je serai élu président de la Première Commission. Ce sera la première fois depuis quarante ans, lorsque

M. Lester Pearson occupa ce poste, que le Canada présidera cette Commission.

Le poste est occupé à tour de rôle, par le représentant d'un pays choisi dans l'une des cinq grandes régions géographiques, suivant un ordre strict. Le Canada est le candidat unanime de l'Europe occidentale et d'autres groupes; l'élection du mois de septembre sera donc une simple formalité. Il n'en va pas de même en ce qui a trait au Conseil de sécurité puisque trois pays, le Canada, la Finlande et la Grèce, présentent leur candidature pour occuper, de 1989 à 1990, les deux sièges du Conseil qui sont à pourvoir.

M. Douglas Roche,
ambassadeur du
Canada pour le
désarmement.



Reportage Canada : Si vous le voulez bien, examinons l'un après l'autre ces trois événements. Dans quel domaine pensez-vous que l'on puisse réaliser des progrès au cours de la Troisième session extraordinaire?

M. Roche : J'espère qu'il sera possible d'y renforcer les efforts constants qui sont réalisés. Un certain mouvement historique se dessine. Le traité qui a été signé sur le retrait des missiles nucléaires à portée intermédiaire constitue un pas dans la bonne voie. Il s'agit là d'un résultat obtenu au niveau bilatéral. Au niveau multilatéral (à la Conférence sur le désarmement qui réunit 40 pays à Genève), nous avons réalisé de grands progrès qui nous rapprochent d'un traité sur les armes chimiques. À Vienne, nous avons pu constater des progrès quant à la définition d'un cadre tout à fait nouveau pour une négociation concernant la diminution des forces classiques en Europe.

Nous voulons donc que la Troisième session extraordinaire serve à consolider les résultats obtenus. Il s'agira là d'une réunion politique et non d'une rencontre de négociation. Ce sera donc une occasion qui pourra permettre de consolider les acquis tout en donnant une nouvelle impulsion au processus en cours et, contribuer à établir un climat de plus grande confiance. Je crois que la Troisième session extraordinaire pourra être très utile à tous ces égards.

Reportage Canada : Le Canada a fait porter beaucoup de ses efforts sur le problème de la vérification. Quelle place occupe-t-elle?

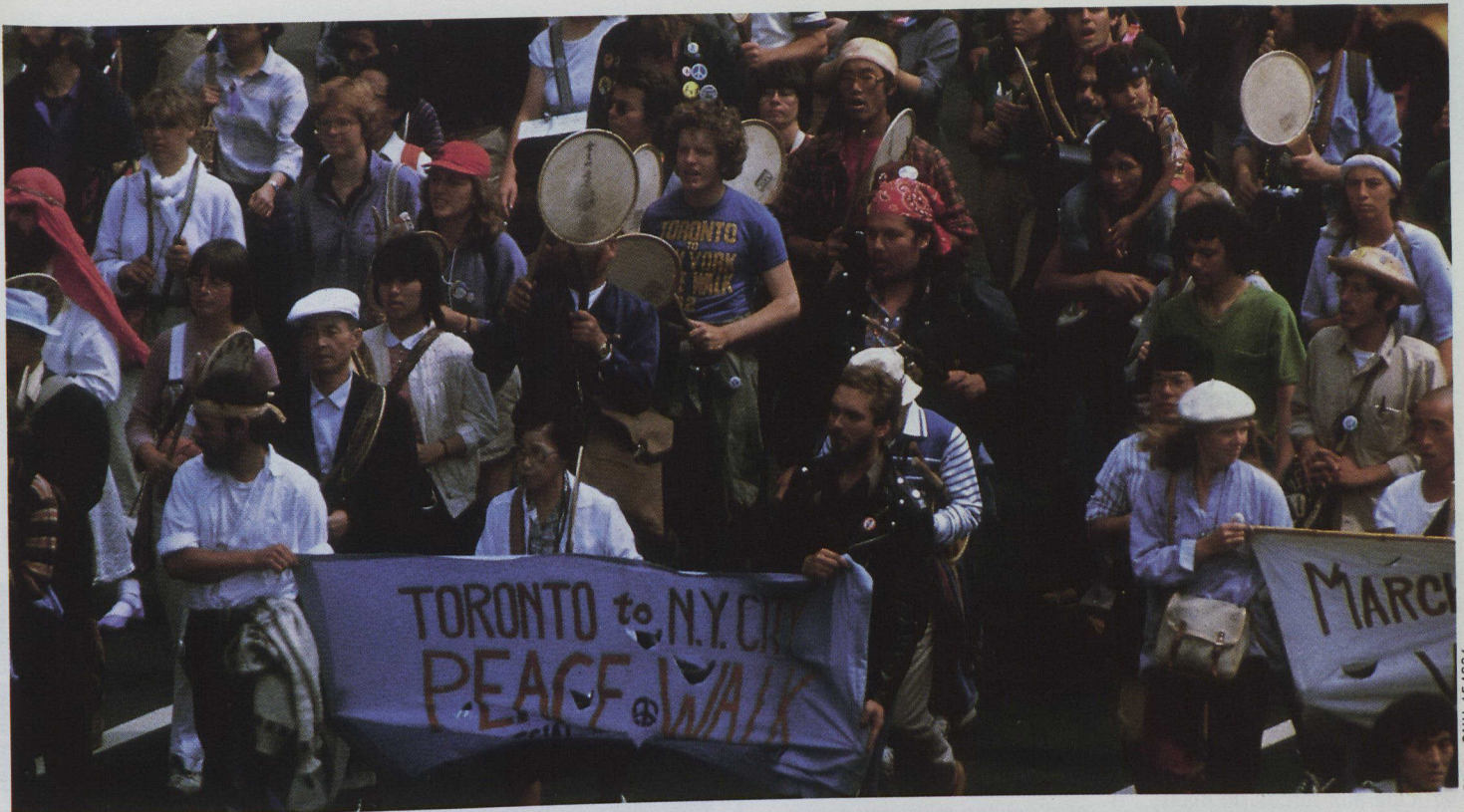


Photo ONU 154631

M. Roche : Nous avons démontré la légitimité et la nécessité du principe de la vérification. Le Canada a joué un rôle clé en ce qui concerne la mise au point d'un ensemble de principes et de méthodes de vérification susceptibles d'être acceptés sur le plan international.

Cette année, à la Commission du désarmement, nous en présenterons d'autres qui seront ensuite proposés à UNSSOD III afin que la communauté internationale accepte et utilise mieux la vérification. La vérification doit devenir un élément de base permettant d'étendre les accords de contrôle des armements et de désarmement à la diminution des forces classiques en Europe.

Si la vérification n'occupait pas la grande place qui est la sienne dans le traité sur la réduction des forces nucléaires à portée intermédiaire, on ne pourrait espérer voir le congrès américain ratifier ce traité au cours de l'été. C'est un point très important. Nous allons présenter un document sur ce sujet au cours de la Troisième session extraordinaire.

Reportage Canada : Qu'espérez-vous réaliser au sein de la Première Commission?

M. Roche : Permettez-moi de souligner que même si la Première Commission ne négocie pas des accords de désarmement et de contrôle, ces délibérations peuvent avoir une influence sur la négociation des priorités dans d'autres réunions. C'est particulièrement vrai quand ces délibérations sont appuyées par le poids d'une opinion publique très forte.

Toutefois, pour être efficace, la Première Commission se doit d'épurer ses délibérations et ses procédures. Elle ne peut pas être efficace lorsqu'elle adopte plusieurs résolutions contradictoires sur le même sujet. L'année dernière, la Première Commission a réalisé des progrès importants. Elle a diminué de six à deux le nombre de résolutions sur les armes chimiques. Cette année, mes efforts tendront à ce que l'on poursuive dans cette voie afin que la Première Commission parle d'une voix unanime.

Les questions portant sur les armes nucléaires ont tendance à dominer les résolutions de la Première Commission. Pourtant, les niveaux globaux des armes classiques sont élevés et augmentent. Il s'agit là d'un problème que beaucoup d'États membres pourraient contribuer à résoudre grâce à leur propre action dans ce domaine. J'espère étendre la portée des délibérations de la Première Commission afin que l'attention qui est accordée aux relations entre les superpuissances, où des progrès sont réalisés, ne nous détourne pas d'autres problèmes régionaux sur lesquels la communauté internationale peut avoir une influence positive.

Reportage Canada : Pour terminer, qu'est-ce que le Canada espère pouvoir réaliser au sein du Conseil de sécurité, entre 1989 et 1990, s'il y est élu?

M. Roche : Le Canada est très favorable au multilatéralisme. Nous aimerions aider l'Organisation des Nations Unies à réaffirmer le rôle important pour lequel elle a été conçue. Ce rôle consiste

Une marche pour la paix, de Toronto au siège des Nations Unies.

à traiter des problèmes auxquels fait face la communauté internationale tels que l'Afghanistan, Chypre, le Kampuchea, l'Amérique centrale et le Moyen-Orient. Nous constatons de plus en plus que le mot « sécurité » prend un sens plus étendu qui englobe le développement économique et social, le respect des droits de la personne, la fin de la discrimination raciale et la protection de l'environnement tout autant que les mesures de contrôle des armements.

Je crois, qu'au sein du Conseil de sécurité, le Canada, grâce à sa réputation de démocratie juste et équitable, voudra défendre cette conception de la sécurité. Mes trente années d'expérience en tant que journaliste, parlementaire et diplomate m'ont conduit à la conclusion qu'il n'y aura pas d'abord un désarmement et ensuite une amélioration du monde, mais bien le contraire, une amélioration du monde d'abord et ensuite le désarmement.

L e Canada et les forces multinationales de maintien de la paix

Lorsque les Nations Unies envoyèrent un contingent de 6 000 militaires, dont près de 1 200 Canadiens, pour assurer le maintien de la paix dans la péninsule du Sinaï en 1956, une nouvelle ère venait de s'ouvrir dans le domaine de la diplomatie internationale. Trente-deux ans plus tard, les Canadiens sont toujours aussi fiers du rôle que joue leur pays pour le maintien de la paix en divers points chauds du monde.

À l'heure actuelle, le Canada participe aux forces de maintien de la paix des Nations Unies qui sont stationnées à Chypre et au Moyen-Orient ainsi qu'à la Force multinationale et Observateurs (FMO) créée en dehors des auspices de l'ONU, pour surveiller l'application du traité de paix de 1979 entre l'Égypte et Israël. Lorsque les chefs politiques de l'Amérique centrale ont convenu d'un plan régional de paix et de réconciliation, le Canada a immédiatement offert les services d'une équipe composée de spécialistes capables de concevoir les mécanismes nécessaires au maintien de la paix.

L'origine de cette expérience et de cet engagement vis-à-vis du maintien de la paix remonte à 1956, lorsque le secrétaire d'État aux Affaires extérieures du Canada, l'honorable Lester B. Pearson, qui allait devenir plus tard le premier ministre du Canada, proposa à l'Assemblée générale des Nations Unies l'un des plans les plus créatifs et les plus innovateurs de l'après-guerre en matière de diplomatie internationale.

Au bord de l'abîme

L'idée moderne du maintien de la paix est née de la prise de conscience qu'à l'ère des armes atomiques, il fallait faire appel à de nouvelles méthodes pour régler les conflits régionaux.

Lorsque les Nations Unies ont été créées après la Seconde Guerre mondiale, on prévoyait que cet organisme international utiliserait un judicieux mélange de négociations, de sanctions non militaires et d'actions militaires pour maintenir la paix. Toutefois, comme le fit remarquer le Secrétaire général de l'ONU en 1963, M. U Thant, « on observe une évolution progressive en ce qui a trait aux questions de la sécurité internationale. L'idée que la guerre puisse être utilisée par ou au nom des Nations Unies, pour répondre à une agression et pour garantir la paix, semble maintenant tout à fait impossible ».

En novembre 1956, les Nations Unies faisaient face à un problème qui pouvait avoir des conséquences catastrophiques. Le canal de Suez était le lieu d'un affrontement armé violent et l'on craignait que la situation ne conduise à une escalade de la guerre. À l'instigation de M. Pearson, l'Assemblée générale créa une force de maintien de la paix, la première force d'urgence des Nations Unies pour le maintien de la paix (FUNU I) dont le commandement fut confié à un autre Canadien, le lieutenant-général E.L.M. Burns. La FUNU I devait s'interposer entre les troupes israéliennes et égyptiennes jusqu'en mai 1967.



Photo : Forces armées canadiennes.

Des soldats des Forces armées canadiennes en service à titre de gardiens de la paix.

M. Pearson pensait que la crise de Suez pouvait permettre d'en arriver à un consensus international assez large en faveur d'une solution politique négociée aux problèmes de la région. « Quel intérêt y a-t-il à adopter une résolution qui conduise à un cessez-le-feu et à un retrait des troupes? » demanda-t-il à l'assemblée. « Un retrait, certes, mais sur quoi — sur la même situation? . . . Si nous ne tirons pas partie de cette crise pour faire quelque chose en faveur d'une solution politique, nous le regretterons. Il est temps pour les Nations Unies de ne plus se contenter d'un cessez-le-feu mais d'aller sur place et de veiller à faire respecter le cessez-le-feu tout en cherchant une solution politique. » Le rôle que joua M. Pearson au cours du débat sur l'affaire du canal de Suez lui valut le Prix Nobel de la Paix.

Une approche positive

Depuis les années 1950, le Canada a participé à toutes les opérations de maintien de la paix entreprises par les Nations Unies. Il a également participé aux discussions multilatérales ayant pour but d'améliorer l'efficacité du maintien de la paix.

Les principales activités du Canada en faveur du maintien de la paix ont porté sur :

- l'envoi d'un contingent de 7 000 militaires dans le cadre de la force des Nations Unies créée pour contrôler et limiter le conflit en Corée;
- une participation constante de 1 126 militaires aux forces des Nations Unies stationnées à Chypre (UNFICYP), créée en 1964, pour empêcher la reprise des hostilités entre les factions grecques et turques de l'île;
- l'envoi de 421 militaires, dont des spécialistes des transmissions et d'un petit contingent de l'armée de l'air pour aider les forces de main-

UN HÉROS INCONNU : *Le général canadien qui commanda deux forces de maintien de la paix*

En 1956, M. Lester B. Pearson, alors secrétaire d'État aux Affaires extérieures du Canada, joua un rôle d'une telle importance dans l'affaire de Suez que le Canada acquit la réputation d'un courtier de la paix. D'autres Canadiens allaient protéger sur le terrain cette paix gagnée autour d'une table de négociation.

Ce fut le cas du lieutenant-général E.L.M. Burns qui, après avoir combattu pendant la Seconde Guerre mondiale, a été chef d'état-major de l'Organisme des Nations Unies, basé à Jérusalem, et chargé de la surveillance de la trêve au Moyen-Orient (ONUST) depuis 1954, puis commandant de la première force d'urgence des Nations Unies (FONU I).

Le lieutenant-général Burns était originaire de Montréal. Il obtint son premier commandement en 1915 dans le

corps de génie de l'armée canadienne. Au cours de la Seconde Guerre mondiale, il commanda le premier corps canadien en Italie. Ses qualités de chef, sa connaissance de la politique et des problèmes de logistique des forces de maintien de la paix au Moyen-Orient, contribuèrent beaucoup au succès de la FUNU I.

Dans ses mémoires, il rappelle que c'est la destruction d'Hiroshima et de Nagasaki, à la fin de la Seconde Guerre mondiale, qui le persuada de la nécessité de la paix. « Je n'eus pas besoin de pages et de pages d'explications humanitaires et scientifiques pour me convaincre qu'aucune querelle entre les soi-disant pays civilisés ne valait que le prix en soit payé par les destructions que provoquerait une guerre atomique, » écrivit-il.

« . . . L'idéal qui empêcherait la guerre de détruire ce que des millions d'êtres humains ont créé grâce à leur labeur se trouvait dans la Charte de l'Organisation des Nations Unies. Tous ceux qui croyaient en cet idéal — c'est-à-dire à la seule alternative à la destruction mutuelle — avaient le devoir de tout faire ce qu'ils pouvaient pour le réaliser. »

M. King Gordon, qui collabora avec le général Burns au sein de la FUNU I, a gardé le souvenir d'un chef calme, prévenant, très organisé et très respecté.

« C'était un très grand professionnel de la chose militaire qui était très respecté. Il connaissait la situation dans ses moindres détails; il était d'une grande intelligence et d'une grande curiosité et il mettait un point d'honneur à connaître la situation politique sous-jacente à tout conflit. Il n'était pas seulement le commandant militaire; il était

aussi un personnage politique en sa qualité de représentant du Secrétaire général de l'ONU. »

Sir Brian Urquhart, ancien secrétaire général adjoint aux Affaires politiques spéciales, se souvient du général Burns comme d'un homme « très discret, très sceptique, le genre de personnage dont vous avez besoin au sein des forces de maintien de l'ordre de l'ONU. C'était un excellent organisateur qui avait une idée très claire de la situation politique et qui bien entendu avait une grande expérience dans le domaine de l'observation de la trêve ». Dans un poste où il fallait faire preuve de beaucoup d'improvisation, « le général Burns était très impressionnant et très intelligent. Il fit un travail excellent dans un domaine où l'on en était à une première expérience ».

Le lieutenant-général Burns est décédé en 1985.

tien de la paix de l'ONU au Congo (maintenant le Zaïre) entre 1960 et 1963;

- l'envoi de 361 membres des forces militaires aux commissions de contrôle de l'ONU stationnées en Asie du Sud-Est, 194 aux forces de l'ONU stationnées au Liban, 112 dans le cadre de missions d'observateurs situées le long de la frontière entre l'Inde et le Pakistan et de petits contingents chargés d'opérations de maintien de la paix en Corée, dans l'ouest de la Nouvelle-Guinée, au Yémen et au Nigeria;

- la participation de 1 145 militaires et observateurs à la deuxième force d'urgence des Nations Unies (FONU II)

chargée de surveiller le cessez-le-feu entre les armées égyptiennes et israéliennes. Un peu plus tard, ce contingent s'est vu chargé de surveiller le redéploiement de ces forces et d'occuper et de contrôler les zones tampons dans le secteur du canal de Suez et dans la péninsule du Sinaï;

- l'envoi de 117 militaires à la force intérimaire des Nations Unies au Liban (UNIFIL) entre avril et septembre 1978.

Le lieutenant-colonel Don Ethel est un vétéran des forces canadiennes de maintien de la paix. Il a été observateur militaire canadien auprès de l'Organisme des Nations Unies chargé de la

surveillance de la trêve au Moyen-Orient (ONUST) entre 1984 et 1987 et chef d'état-major adjoint des Nations Unies pour la Force des Nations Unies chargée d'observer le dégagement des troupes (FNUOD) entre la Syrie et Israël de 1984 à 1986.

Selon lui, le succès des opérations de maintien de la paix par les Nations Unies repose sur trois éléments-clés, soit l'honnêteté, la crédibilité et la confiance. « Vous devez être absolument impartial, vous devez être totalement honnête et il ne faut surtout pas que vous essayiez de faire quoi que ce soit qui puisse favoriser l'une des deux parties en présence. »

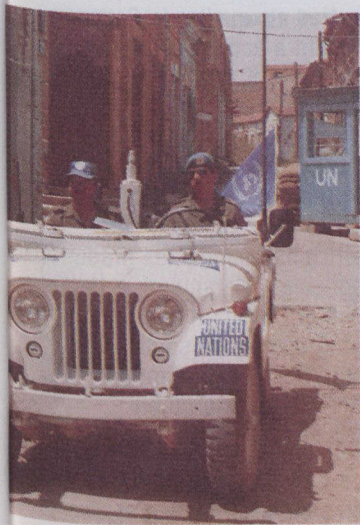


Photo : Forces armées canadiennes, Adj. Vic Johnson

Les troupes canadiennes jouent un rôle essentiel pour le maintien de la paix dans le monde.

Pour un monde plus humain

Expression vitale et naturelle des valeurs canadiennes, la promotion des droits de la personne constitue une partie intégrante de la politique extérieure du Canada. Depuis plusieurs années déjà, le Canada prend une part très active aux efforts déployés à l'échelle internationale pour encourager le respect des droits de la personne. Nous en voulons pour exemple l'opposition ferme du Canada au système aberrant de l'*apartheid* en Afrique du Sud.

Ce régime institutionnalise le racisme qui se manifeste dans tous les aspects de la vie en Afrique du Sud : la vie sociale, politique, juridique et économique. Dans ce pays-là, une minorité de la population continue de prétendre qu'elle gère un système démocratique, alors même qu'elle dénie à la grande majorité de la population ses droits politiques fondamentaux. Ce paradoxe, exclusivement basé sur la race, est totalement condamné par la communauté mondiale.

Tout en maintenant son régime ségrégationniste intact, le gouvernement de l'Afrique du Sud avoue qu'il ne peut le justifier, pas plus devant les sud-Africains que devant le reste du monde. Il prétend au contraire que l'*apartheid* n'existe plus dans les faits. Cependant la majorité noire est encore privée de ses droits politiques et on exerce encore des contrôles sur les endroits où les gens peuvent vivre. D'énormes iniquités sociales et économiques demeurent encore le lot des victimes de l'*apar-*



theid. Le racisme continue d'être la pierre angulaire de la société sud-africaine.

Durant la présente décennie, la majorité noire du pays a montré qu'elle est prête à payer le prix qu'il faut pour obtenir le respect de ses droits. Le gouvernement a répliqué au malaise croissant que cause la discrimination systématique par une répression sévère. La rançon de sang et de souffrance qu'il a fallu payer a été très élevée : depuis 1984, des milliers de personnes ont été tuées et des dizaines de milliers ont été emprisonnées sans procès.

Avec l'appui de ses principaux partis politiques et de la grande majorité de sa population, le Canada s'est opposé à l'*apartheid* en des termes non équivoques. M. Joe Clark, secrétaire d'État aux Affaires extérieures, a déclaré que « Les Canadiens abhorrent la pratique du racisme institutionnalisé dans un pays

qui prétend partager nos valeurs et ils en sont offensés ».

Le Canada a joué un rôle prépondérant dans les efforts faits sur la scène internationale pour mettre fin à l'*apartheid*. Grâce aux forums internationaux auxquels il adhère, comme par exemple les Nations Unies, le Commonwealth et la Francophonie, le Canada a veillé à ce que des pressions internationales concertées continuent d'être exercées pour que des négociations soient entreprises avec les dirigeants noirs, afin d'établir un gouvernement non racial et représentatif en Afrique du Sud et d'accorder à la Namibie l'indépendance à laquelle elle a droit.

Afin de convaincre le gouvernement sud-africain que des progrès réels s'imposent d'urgence, le Canada a pris toute une série de mesures sévères, unilatéralement ou de concert avec les Nations Unies et le Commonwealth.

Les arrestations et les détentions sans procès constituent autant de violations des droits de la personne.

Le Canada a adopté toutes les sanctions économiques et autres auxquelles le Commonwealth a acquiescé. Par exemple, il a banni tout nouveau prêt bancaire à l'Afrique du Sud et tout nouvel investissement dans ce pays, de même que les importations de certains produits sud-africains, comme les produits agricoles, l'uranium, le charbon et l'acier. Il a mis fin aux programmes de soutien des entreprises exportant en Afrique du Sud ou en Namibie.

Le Canada vient également en aide aux victimes et aux opposants du régime et il appuie les pays voisins de l'Afrique du Sud. L'an passé, par exemple, le Canada a fourni plus de cinq millions

de dollars pour l'éducation, le développement communautaire et l'aide juridique et humanitaire aux victimes de l'*apartheid*. Cette somme sera substantiellement accrue en 1988. Le Canada a également versé des fonds importants à certains programmes des Nations Unies destinés à secourir les réfugiés de l'Afrique du Sud et de la Namibie. Le pays est très actif dans les initiatives visant à renforcer les économies des pays voisins de l'Afrique du Sud afin de les rendre moins vulnérables aux pressions exercées sur eux par ce pays. Au fait, le Canada accorde des subventions annuelles de 40 millions de dollars à la Conférence de coordination du développement de l'Afrique australe, organisme d'aide régionale regroupant neuf pays, ainsi que 100 millions de dollars annuellement en aide bilatérale à ses membres.

Les mesures économiques et autres prises par le Canada pour pousser l'Afrique du Sud à démanteler l'*apartheid* ont également pour but de convaincre directement l'Afrique du Sud de mettre en vigueur la Résolution 435 du Conseil de sécurité des Nations Unies, résolution qui renferme la seule structure universellement acceptée pour l'indépendance de la Namibie.

En 1977, le Canada et quatre autres pays occidentaux et membres du Conseil de sécurité de l'ONU ont formé un « Groupe de contact » afin de collaborer à l'élaboration d'un plan d'indépendance pour la Namibie et aux négociations à entreprendre dans ce sens-là auprès de l'Afrique du Sud. Ce plan prévoit des élections et la convocation d'une assemblée constituante pour adopter une constitution pour la Namibie indépendante. Même si l'Afrique du Sud accepte ce plan en principe, elle ne

l'a pas mis en vigueur et continue d'occuper illégalement la Namibie. N'ayant cessé d'exercer des pressions pour faire cesser cette occupation, le Canada se dit prêt à aider à la mise en vigueur du plan de l'ONU et, entre temps, il continue d'apporter une aide directe à la Namibie tout en maintenant son aide indirecte par le truchement de l'ONU.

Sous la présidence du Premier ministre du Canada, M. Brian Mulroney, les chefs de gouvernement du Commonwealth sont convenus, lors de leur réunion d'octobre 1987 à Vancouver, d'un vaste programme d'action pour combattre l'*apartheid* en imposant des sanctions, en accordant de l'aide aux régions frontalières, et en encourageant le dialogue et les efforts visant à contre-carrer la propagande sud-africaine et la censure.

Le Canada préside également un comité formé des ministres des Affaires étrangères de huit pays du Commonwealth. Les membres de ce comité se réuniront périodiquement avant la prochaine réunion du Commonwealth

afin de donner aux efforts faits par le Commonwealth en Afrique du Sud un haut niveau d'impulsion et de directive. Ce comité s'est réuni pour la première fois à Lusaka, en Zambie, en février 1988, et se réunira de nouveau au Canada, en début d'août 1988.

Le Commonwealth et son comité ajoutent au travail déjà entrepris par d'autres pays et d'autres organismes, les Nations Unies tout particulièrement, pour combattre l'*apartheid*. Ce système sera démantelé et nous devons veiller à ce que cela se fasse le plus rapidement possible et de la façon la plus pacifique possible.

Les travaux de la Commission de l'ONU sur les droits de la personne sont d'une grande importance. Ils rappellent au monde que l'*apartheid* systématise la discrimination raciale et les iniquités qui vont fondamentalement à l'encontre des principes sur lesquels sont fondés les droits de la personne. Ils contribuent également à mettre en évidence la répression systématique qui continue d'être utilisée pas le gouver-

nement de l'Afrique du Sud pour invalider le malaise social et politique causé par ce régime discriminatoire. Le monde doit demeurer conscient qu'en Afrique du Sud le gouvernement emprisonne ceux qui recherchent la paix de façon pacifique plutôt que de négocier avec eux. Les travaux de la Commission sont d'autant plus pressants qu'au lieu de permettre un débat constructif, le gouvernement de l'Afrique du Sud a renforcé ses instruments de censure et de propagande; il importe de faire échec à cette campagne.

Le Canada s'est engagé à poursuivre son travail au sein de la Commission et auprès de divers autres organismes pour attirer l'attention sur les cruautés de l'*apartheid* et pour exercer les pressions nécessaires sur le gouvernement de l'Afrique du Sud afin qu'il mette fin à ce régime et procède aux changements fondamentaux qui s'imposent.

Le système de l'*apartheid* en Afrique du Sud interdit aux Noirs l'accès aux plages réservées aux Blancs.



P rogramme d'action

pour le redressement économique de l'Afrique

La scène se déroule à la fin du mois d'août 1984, près de la ville de Mopti, dans le centre du Mali. Un garçon de onze ans avance péniblement dans le désert; quelques mètres plus loin, il s'écroule sur le sol sec et brûlé, où il rend l'âme quelques instants plus tard. Une fois de plus, la sécheresse et la famine avaient frappé. Ce garçon n'est qu'une victime parmi des milliers qui, ce jour-là en Afrique, succombaient à ces deux fléaux qui ébranlaient le continent comme jamais depuis le début du siècle.

Ce même jour, en Éthiopie, une équipe de la chaîne de télévision BBC terminait une bande vidéo sur les pertes humaines causées par la sécheresse et la famine, qui se propageraient bientôt dans toute la région subsaharienne — la tragédie avait déjà bouleversé la vie de centaines de milliers de personnes. Diffusées en Europe et en Amérique du Nord quelques semaines plus tard, ces scènes ont profondément touché les peuples occidentaux. Les images déchirantes d'enfants trop faibles pour sourire, de mères trop épuisées pour pleurer et de pères trop affligés pour partir en quête d'une bouchée de nourriture, ont changé à jamais l'image romantique de l'Afrique que nombre d'occidentaux entretenaient depuis si longtemps. Ces images devaient aussi amener le Canada et les autres pays membres des Nations Unies à mettre en oeuvre l'un des programmes d'aide les plus vastes jamais entrepris.

Face à la situation qui sévissait en Afrique, le Canada n'est pas demeuré inactif. Il a en effet joué un rôle de

premier plan dans l'élaboration et la mise en oeuvre du programme d'aide des Nations Unies.

À la vue des images de la tragédie qui frappait l'Afrique centrale, des milliers de Canadiens se sont unis pour aider le gouvernement à porter secours aux pays touchés. L'Agence canadienne de développement international (ACDI) et le Centre de recherches pour le développement international (CRDI) se sont vu confier le mandat de fournir les fonds et l'aide exceptionnels requis dans les plus brefs délais. Des céréales et d'autres denrées, du matériel médical, des camions et des avions permettant de transporter les biens ont été envoyés, et des experts ont immédiatement été dépêchés en Éthiopie et dans la région. Ils se sont joints au programme coopératif de secours auquel participaient 22 autres pays. Du mois d'octobre 1984 au mois de juillet 1985, ce programme a permis de sauver la vie de plus d'un million de personnes, qui autrement seraient mortes de faim.

Au siège des Nations Unies à New York, le Canada présidait la réunion de la Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies. Cette réunion, qui se tenait en juin 1986, visait à trouver des moyens pour pallier à la situation sévissant en Afrique.

C'est avec succès que la délégation canadienne, sous la direction de l'ambassadeur Stephen Lewis, a conduit la litigieuse Session extraordinaire à l'approbation unanime du Programme d'action des Nations Unies pour le redressement économique et le

développement de l'Afrique. En vertu de ce programme, qui a fait date dans le domaine de la coopération internationale, un plan pratique et concret destiné à redresser les conditions économique et sociale d'un continent entier était mis sur pied. Ce plan quinquennal vise à faire de l'Afrique, aujourd'hui dévastée par la sécheresse, la famine et les souvenirs déchirants, un continent à l'économie relativement stable.

Le Canada a aussi collaboré à la mise en oeuvre du programme, travaillant de concert avec les Nations Unies à New York, la Banque mondiale, le Fonds monétaire international (FMI), d'autres pays donateurs et, plus important encore, des organismes non gouvernementaux, canadiens et autres; dans la majorité des cas, ceux-ci ont apporté, sur le terrain, une aide rapide et des plus efficaces.

La participation de divers organismes populaires d'un bout à l'autre du pays, qu'il s'agisse d'un groupement religieux sur l'île de Vancouver, des coopératives de céréales dans les provinces des

Prairies ou d'un syndicat de pêcheurs en Nouvelle-Écosse, témoigne bien de la réponse des Canadiens à la crise africaine de 1984 et de leur appui inconditionnel au Programme d'action pour le redressement économique de l'Afrique. Cette participation est un élan du coeur face à la situation désespérée que vivent des millions de personnes sur le continent africain. Et maintenant que la sécheresse et la famine frappent une fois de plus l'Éthiopie, le Soudan, et d'autres régions, cet engagement a été renouvelé.

Les Canadiens et leur gouvernement continueront de travailler en étroite collaboration avec les Nations Unies et les autres organismes internationaux afin d'aider les pays africains à atteindre une stabilité économique qui assurera à leurs enfants un avenir où la sécheresse et la famine ne constitueront pas une menace constante, telle l'épée de Damoclès.

Le programme des Nations Unies vise à combattre la propagation de la sécheresse et de la famine en Afrique.

Photo ONU 153970



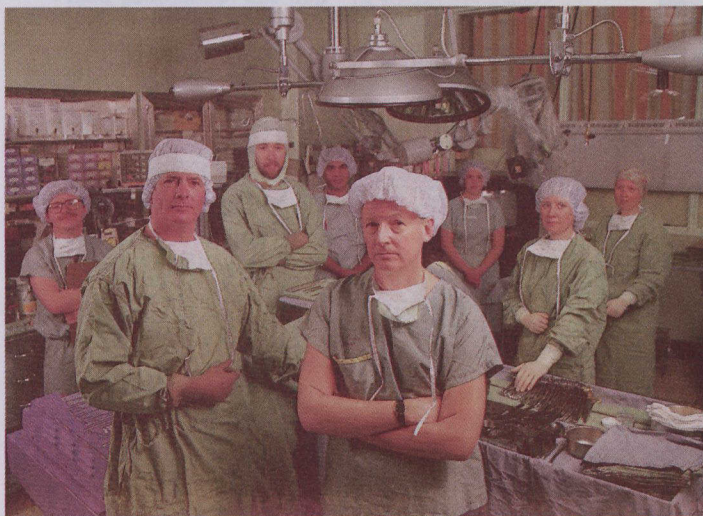
À la découverte des merveilles du cerveau humain

Cela fait des siècles que l'on essaie de percer le secret du cerveau humain, l'organisme le plus complexe que l'on connaisse. On réalise actuellement dans ce domaine des pas de géant, puisque presque chaque semaine des découvertes sont faites et des traitements médicaux révolutionnaires sont mis au point qui viennent graduellement lever le voile sur ce mystérieux organe.

La « cartographie » du cerveau

La science médicale dispose dorénavant d'instruments et de techniques des plus modernes, entre autres, la tomographie par émission de positrons (TEP). Ces instruments de balayage du cerveau reproduisent sur un écran cathodique une image mobile et en couleur du cerveau humain vivant. Ce système avant-gardiste a, il n'y a pas très longtemps, aidé les chercheurs canadiens à faire des découvertes d'importance pour combattre la maladie de Parkinson. Chez les personnes atteintes de cette maladie, les cellules cérébrales produisant la dopamine meurent (la dopamine est un composé chimique qui joue un rôle déterminant dans le système de communication interne du cerveau). La mort de ces cellules amène une perte progressive du contrôle des muscles, des tremblements, un ralentissement des mouvements et des problèmes de mémoire.

Au début des années 1980, le Dr Stephen Garnett, chef de la médecine nucléaire au



L'équipe responsable des greffes de tissus à l'Hôpital Civique d'Ottawa : le Dr Benoit, neurochirurgien et, au premier plan, le Dr Grimes, neurologue.

Centre médical de l'Université MacMaster à Hamilton, en Ontario, a joué un rôle de premier plan pour la mise au point de la version radioactive d'une substance qui pallie partiellement la perte de la dopamine : le fluoro-L-dopa. Cette découverte a amené les chercheurs à se pencher sur les anomalies du cerveau des patients atteints de la maladie de Parkinson et à l'étudier à l'aide de la TEP. De nos jours, les médecins estiment que cette maladie est la mieux comprise des maladies neurologiques, même si l'on tient compte du fait que l'on ignore toujours la raison pour laquelle les cellules productrices de dopamine meurent.

Certains autres chercheurs canadiens sont bien déterminés à percer ce mystère en utilisant la technologie de la TEP et à suivre les pistes les

plus minces. En 1982, une drogue illicite contenant de la méthylphényltétrahydropyridine a déclenché chez ses utilisateurs les symptômes de la maladie de Parkinson. À l'aide de la TEP, M. Donald Calne, un professeur de médecine du Centre des sciences de la santé de l'Université de la Colombie-Britannique, a découvert des anomalies cérébrales qui lui ont permis de déduire que les utilisateurs de ce produit pourraient éventuellement être touchés par la maladie de Parkinson lorsqu'ils vieilliraient. Ces deux découvertes laissent croire à de nombreux chercheurs que la pyridine pourrait avoir un rôle à jouer dans le déclenchement de cette maladie.

Le décodage du secret des gènes

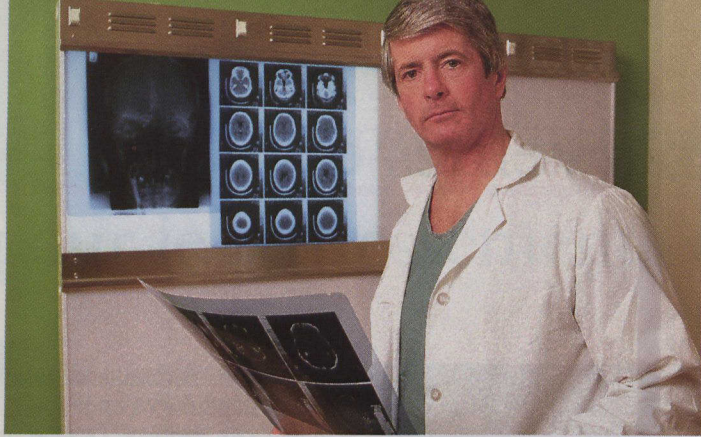
Un des progrès les plus fulgurants du domaine de l'exploration du cerveau a été réalisé grâce aux nouvelles techniques du génie génétique, techniques qui permettent aux savants d'examiner les gènes occasionnant des

problèmes cérébraux, et qui pourront peut-être un jour guérir ces troubles. Comme tous les tissus du corps humain, les neurones fonctionnent selon les instructions du code génétique contenu dans le noyau de chaque cellule. En utilisant les techniques de pointe du génie génétique, les savants peuvent maintenant prélever, à partir d'une cellule, un échantillon de l'acide désoxyribonucléique (ADN), cette substance qui contient le code génétique. Cet échantillon permet au savant d'isoler les gènes, de les examiner et de les implanter dans des organismes simples pour créer de nouvelles caractéristiques génétiques.

Grâce à cette nouvelle biotechnologie, on a réussi à comprendre que de nombreux troubles neurologiques et maladies mentales sont probablement héréditaires. Les chercheurs canadiens oeuvrant dans ce domaine en pleine expansion ont fait des découvertes capitales dans l'étude des maladies d'Huntington et d'Alzheimer, de la sclérose en plaque, du mongolisme et de la schizophrénie.

L'un des exemples les plus probants des possibilités du génie génétique s'est concrétisé en 1983. Cette année-là, James Gusella, un neurologue travaillant au Boston's Massachusetts General Hospital et ayant poursuivi ses études de biologie à l'Université d'Ottawa et à l'Université de Toronto, décidait d'essayer d'isoler le gène à l'origine de la maladie d'Huntington, un trouble héréditaire de dégénérescence cérébrale qui se traduit par des mouvements

© 1988 Jim Merrithew



© 1988 Jim Merrithew

Le Dr Brien Benoit travaille à mieux comprendre les mystères du cerveau.

involontaires des membres, une altération des facultés mentales et des modifications du comportement.

À partir d'échantillons sanguins prélevés sur 7 000 personnes qui présentaient les symptômes de la maladie d'Huntington, l'équipe de M. Gusella est arrivée à déterminer l'emplacement du gène de cette maladie sur la chaîne de l'ADN. Elle travaille actuellement à l'isolation du gène proprement dit. On peut s'attendre à ce que, une fois le gène isolé, les traitements soient améliorés et, peut-être, à ce qu'on arrive à prévenir cette maladie. Entre temps, les chercheurs de trois hôpitaux nord-américains, y compris le Centre des sciences de la santé de l'Université de la Colombie-Britannique, utilisent les résultats de ces découvertes pour déterminer qui, des adultes ou des fœtus, sont porteurs du gène de la maladie d'Huntington.

Par ses recherches, M. Gusella a suscité toute une vague d'études qui semblent rapprocher de plus en plus les scientifiques du secret génétique de nombreuses maladies neurologiques. Ainsi, en 1987, un autre médecin canadien travaillant dans le laboratoire de James Gusella, M. Peter St. George Hyslop, a réussi à localiser le gène de la maladie d'Alzheimer sur la chaîne de l'ADN. Aux dires de M. Hyslop, il s'agit ici d'une course con-

tre la montre, car le plus vite on découvrira le gène, le plus vite on pourra mettre au point des traitements préventifs, palliatifs et même curatifs pour contrer cette maladie qui occasionne des dégénérescences irréversibles d'ordre physique et mental.

Les maladies mentales vues sous un autre angle

Le génie génétique ouvre de nouvelles avenues à la recherche dans le domaine des maladies mentales avec, pour indices, le fait que de graves maladies comme la schizophrénie et les troubles maniaco-dépressifs sont d'origine génétique.

L'an dernier, la psychiatre canadienne Anne Bassett fit une découverte cruciale après qu'un indice lui ait montré que la schizophrénie pouvait être héréditaire, hypothèse endossée par nombre de chercheurs. En fait, M^{me} Bassett demanda à un généticien d'examiner deux patients apparentés; les chercheurs découvrirent que ces deux personnes avaient toutes deux un exemplaire supplémentaire d'une partie d'un chromosome, ce qui représente un taux de probabilité d'un sur un million.

À partir de ce premier indice, M^{me} Bassett, qui professe actuellement au New York Psychiatric Institute dans le cadre d'une bourse universitaire, a lancé un projet de recherche auquel participent des chercheurs canadiens. Leur objectif est de trouver,

dans l'est du Canada, des familles ayant un passé marqué par la schizophrénie. Ils espèrent faire des prélèvements sanguins sur les personnes qu'ils auront pu trouver et établir si le même schéma génétique se répète.

M^{me} Bassett est convaincue que ses recherches pourraient se traduire par une percée incroyable dans la compréhension de la schizophrénie. « De nos jours, nous travaillons avec des méthodes et des techniques qui nous étaient totalement étrangères il y a de cela à peine quelques années, » dit-elle.

Chirurgie révolutionnaire

Au cours d'une opération chirurgicale de quatre heures qui restera gravée dans les annales de la médecine, des chirurgiens canadiens attachés à l'Hôpital Civique d'Ottawa ont effectué avec succès l'ablation d'une glande adrénaie d'un patient atteint de la maladie de Parkinson pour ensuite lui en greffer sept fragments dans le cerveau. Moins d'un mois après l'intervention, James Keogh, qui était auparavant presque complètement immobilisé à cause de la maladie, marchait seul et se rendait à une conférence de presse pour remercier les médecins de lui avoir donné de nouvelles espérances de vie.

M. Keogh laissera son nom à l'histoire puisqu'il venait de subir la première greffe de glande adrénaie au Canada, grâce à une technique mise au point seulement trois ans plus tôt. Ce sont le neurologue David Grimes et le neurochirurgien Brien Benoit qui ont dirigé l'équipe, ce dernier ayant pu ainsi améliorer cette chirurgie qui en est encore au stade expérimental. La technique élaborée par le Dr Brien Benoit limite les interventions et fait appel à un grand nombre de greffes de tissus, que l'on fixe à l'aide d'agraffes

aux parties du cerveau qui contrôlent les mouvements du corps.

Les médecins ne sont cependant pas encore sûrs si ces greffes permettent de réduire les symptômes de la maladie de Parkinson parce que les cellules de la glande adrénaie sécrètent la dopamine dont manquent les patients atteints de cette maladie, ou parce qu'elles sécrètent une substance qui permet la régénérescence des cellules de dopamine mourantes. De toute façon, la chirurgie réussit dans une proportion de 70 p. 100 et les opérés retrouvent presque normalement leur équilibre, et l'usage de la parole et de leurs mouvements. Malgré tout, ils conservent presque tous les symptômes typiques de la maladie et ont encore besoin de médicaments. Le Dr Benoit se demandait si l'on devait attendre d'en savoir plus avant de procéder à une opération. Une chose était cependant claire : ce faisant, on refusait aux patients l'aide qui pouvait améliorer leur sort. Dans le cas de M. Keogh, le Dr Benoit indique que les médecins sont très satisfaits de sa récupération post-opératoire, puisqu'il y a eu une amélioration constante et générale.

Le futur nous appartient

Nouvellement découverte, la neuroscience nous réserve des surprises que nous ne pouvons certainement pas encore imaginer. Il n'y a qu'à penser aux traitements des troubles cérébraux encore inimaginables il y a seulement vingt ans. Toutes ces découvertes laissent croire que peut-être un jour le cerveau humain arrivera enfin à comprendre ses propres rouages.

(Reportage Canada aimerait remercier l'hebdomadaire canadien *Maclean's* de l'avoir autorisé à utiliser des renseignements tirés de ce magazine.)

Deux Canadiennes sur les rives de la Seine

Aux yeux du monde entier, la richesse artistique et l'architecture de Paris en font la Mecque de la civilisation occidentale. Cette année, deux Canadiennes ont permis à leur pays de jouer un rôle de premier plan sur la scène culturelle parisienne.

L'exposition *Van Gogh à Paris*, organisée par l'historienne d'art Bogomila Welsh-Ovcharov, de l'Université de Toronto, a été inaugurée au début de février au Musée d'Orsay, situé sur la rive gauche. Elle a remporté un tel succès que les Parisiens faisaient la file aux portes du musée une demi-heure avant l'ouverture.

Toujours en février dernier, au Grand Palais cette fois, qui fait face au Musée d'Orsay de l'autre côté de la Seine, la conservatrice d'Ottawa Jean Sutherland Boggs a assisté à l'inauguration d'une rétrospective Degas qu'elle avait organisée. Patrice Bachelard, rédacteur en chef de la prestigieuse revue *Beaux-Arts*, a émis l'opinion qu'avec l'exposition Degas surtout, le Canada venait de faire son entrée dans le circuit international des arts.

C'est l'exposition Van Gogh, cependant, qui a conquis le cœur des Parisiens. Selon le quotidien *Le Monde*, par exemple, la ville toute entière a été prise d'une véritable « vangomanie ». Le journal louait l'organisatrice de l'exposition pour avoir su démythifier le génie de l'artiste, qualifiant M^{me} Welsh-Ovcharov de spécialiste de premier plan du peintre que fut vraiment Van Gogh, plutôt que du mythe qu'on en a fait.



Photo : J.B. Poree, Ponopresse Intl.

Cette exposition, qui a pris fin le 15 mai, a constitué pour M^{me} Welsh-Ovcharov le couronnement de vingt ans de carrière consacrés à l'artiste néerlandais. Auteur d'une thèse de doctorat sur l'oeuvre de Van Gogh, elle n'a cessé d'étudier l'artiste et l'oeuvre et en 1981, elle présentait une exposition au Musée des Beaux-Arts de l'Ontario. Pour l'exposition de Paris, Welsh-Ovcharov a visité pendant trois ans des collections publiques et privées en Europe et aux États-Unis pour finalement choisir cent vingt-quatre oeuvres réalisées entre 1886 et 1888, années que Van Gogh a passées avec son frère Théo, marchand d'art, à Paris.

Plutôt que d'entretenir le mythe du génie tourmenté, M^{me} Welsh-Ovcharov espérait prouver par cette exposition que Van Gogh était un artiste discipliné. Selon Françoise Cachin, directrice du Musée

d'Orsay, la conservatrice canadienne a réussi. « Elle est tout simplement la meilleure spécialiste dans son domaine, a déclaré M^{me} Cachin. Nous sommes toutes deux très heureuses des résultats. »

Tandis que Bogomila Welsh-Ovcharov s'attaquait à une brève période de la vie d'un grand artiste, Jean Sutherland Boggs préparait une rétrospective ambitieuse d'un grand maître. Ancienne directrice du Musée des Beaux-Arts du Canada et du Philadelphia Museum of Art, M^{me} Boggs a dirigé une équipe internationale de cinq spécialistes, qui a mis cinq ans à rassembler plus de quatre cents huiles, pastels et sculptures pour cette exposition.

Parrainée par le Musée d'Orsay, le Musée des Beaux-Arts du Canada et le

M^{mes} Bogomila Welsh-Ovcharov et Jean Sutherland Boggs à l'Exposition Degas : deux coups de maître à Paris.

Metropolitan Museum of Art, la rétrospective a quitté Paris le 16 mai. Le 16 juin, elle a été inaugurée au Musée des Beaux-Arts à Ottawa, où elle se poursuivra jusqu'au 28 août. Elle sera ensuite présentée au Metropolitan à New York, au début d'octobre.

Discrètement, mais sûrement, le Canada est en train de marquer des points sur la scène internationale de la culture. « On note une nouvelle maturité canadienne dans le domaine des arts », déclare avec raison M^{me} Sutherland Boggs. Celle-ci et Welsh-Ovcharov en ont fait la preuve à Paris.

L a mode de chez nous

La mode canadienne, enfin reconnue! De plus en plus de couturiers canadiens reçoivent des prix, lancent de nouvelles modes et sont acclamés, à l'étranger comme au Canada. Voici une brève description de quelques-unes de nos meilleures et plus brillantes étoiles . . .

Alfred Sung

La marque Alfred Sung constitue, sans conteste, la griffe la plus recherchée de la mode canadienne. Sept ans à peine après avoir ouvert une modeste boutique de mode à Toronto, ce couturier cosmopolite de 40 ans prend d'assaut la scène internationale avec une ligne de prêt-à-porter pour hommes et femmes, d'accessoires de mode, d'articles « design » pour la maison et un parfum aux fragrances irrésistibles.

Dès sa jeunesse, Alfred Sung manifeste sa prédilection pour le dessin et la peinture, au grand désarroi des parents qui souhaitaient pour leur fils une carrière plus traditionnelle. À l'âge de 17 ans, il proclame son intention de devenir peintre, ce que son père, soucieux de l'avenir, pense contrarier en l'envoyant dans une école parisienne de dessin de mode, à la suggestion d'une soeur aînée.

En 1967, Sung termine ses études à la Chambre syndicale de la couture parisienne en décrochant un premier prix en dessin de mode. Il déménage à New York, s'inscrit à la prestigieuse école de couture *Parsons* et obtient ses premiers succès comme dessinateur de mode dans une entreprise de la métropole américaine.



Photo : Flare Magazine

En 1972, Sung quitte les États-Unis pour s'installer à Toronto. Son talent aidant, il trouve rapidement du travail dans le quartier Spadina où prolifèrent les boutiques de création de mode. Travailleur acharné, il gravit patiemment les échelons et finit par décrocher un contrat de trois ans comme créateur pour l'entreprise fort renommée Lindzon Ltd.

Les dessins de Sung composent avec le confort et le bon goût et donnent une impression de qualité sans ostentation.

Poussé par les nombreux encouragements de ses amis, il tente le tout pour le tout, en 1976, lorsqu'il investit ses maigres économies — 6 000 dollars — dans l'amé-

nagement d'une première boutique, baptisée *Moon*. Il s'attaque résolument à ce nouveau défi, touche à tout, dessine des modèles aux lignes dégagées et aux détails astucieux, coupe, surveille la production et assure la vente au détail. Très vite, la boutique séduit la clientèle torontoise par ses propositions.

En 1979, deux hommes d'affaires torontois, Saul et Joseph Mimran, s'adressent à Sung pour concevoir une gamme de vêtements sports coordonnés, qui débouchera sur la formation de *Ms Originals*, devenue plus tard *The Monaco Group*. Une campagne savamment orchestrée de marketing et de publicité remporte en 1981 des succès éclatants. La même année, Alfred Sung fait son entrée sur le marché américain, avec une collection qui force le ravissement des chroniqueurs de mode.

Depuis lors, Alfred Sung continue d'exercer une influence déterminante sur la haute couture canadienne. Recherchée des deux côtés de la frontière nord-américaine, la griffe *Sung* remporte de plus en plus la faveur du consommateur. Il existe à l'heure actuelle plus de 600 boutiques au Canada et 400 aux États-Unis qui offrent les produits d'Alfred Sung, dont les ventes se sont établies en 1987 à plus de 24,8 millions de dollars.

Jean-Claude Poitras

Il est la figure de proue du design de mode au Québec, celui dont le nom est maintenant porté partout au Canada, à New York, à Dallas, à Tokyo et à Francfort. Il affirme n'avoir aucun sens



des affaires et de la mise en marché, malgré que les vêtements qui portent sa griffe ont représenté des ventes de près de 10 millions de dollars l'an dernier. Son nom est Jean-Claude Poitras.

Un des seuls créateurs de mode canadien connu en dehors de l'Amérique du Nord, lauréat de nombreux prix internationaux prestigieux de design, Jean-Claude Poitras, 39 ans, n'est pas encore satisfait. Il rêve de l'avenir... un avenir dans lequel, si ses ambitions se concrétisent, son nom apparaîtra sur des cravates, des ceintures, des serviettes, des draps, des bijoux et peut-être même des meubles.

Persuadé que la mode va au-delà du vêtement — qu'elle est un « look » total, un style de vie qui se reflète dans tous les objets courants — Poitras a des tas de projets.

Dès son enfance, Poitras éprouva un penchant pour les arts, la beauté et la mode. À 18 ans, il s'inscrivit à l'École des Métiers commerciaux à Montréal, (pépinière de plusieurs créateurs québécois de plus de 35 ans), où il apprit les rudiments de son métier. Il étudia ensuite le dessin

Poitras insiste sur la richesse des tissus, la couleur et le style : cela donne une allure élégante et pleine de vivacité.

publicitaire au Studio Sallette mais se rendit vite compte que c'était la mode qui l'intéressait.

En 1973, il ouvrit un petit atelier dans le Vieux-Montréal, *Parenthèse*, où il fit ses premières créations. Parallèlement, il travailla chez *Eaton* comme acheteur et directeur à la *Boutique Adam*, puis, acheteur adjoint au Salon de l'Ensemble. « J'ai vu les consommateurs, j'ai constaté leurs goûts, l'évolution de la mode. J'ai pris conscience des prix. J'ai beaucoup aimé l'expérience que j'y ai vécue. »

Avec l'intention avouée de dessiner sa propre collection, Poitras entra chez le manufacturier montréalais Beverini en 1976 comme vendeur d'une collection européenne de vêtements sport. Pour compléter la ligne qu'il vendait, Poitras proposa certaines de ses créations. Leur succès fut tel qu'il obtint sa

griffe, « Bof », la saison suivante. Poitras fut alors vite reconnu comme l'une des valeurs montantes de la mode canadienne.

En 1983, il passa à un autre niveau, en signant un accord de licence avec la maison *Importations Franck*. Il y dessina une ligne très complète de vêtements sport, de tricotés et de manteaux pour femmes sous sa propre griffe. Et sa réputation de créateur de mode canadien s'affirma tant auprès du grand public que de la presse pro-canadienne.

L'automne 1985 marqua le lancement de la première collection de manteaux en peau lainée pour femmes et hommes que Poitras conçut pour *International Trademarks Apparel* (alors *Sawyer Canada*) sous sa propre griffe. Cette collection donne une nouvelle allure aux peaux lainées et connaît un vif succès d'un bout à l'autre du Canada de même qu'aux États-Unis, en Europe et au Japon.

Cette année a débuté pour Poitras par un nouvel accord de licence avec le manufacturier montréalais *Amsel & Amsel* pour produire une collection de pelisses et de fourrures pour femmes et hommes. La collection sera lancée sur le marché l'automne prochain.

Harry Parnass et Nicola Pelly

Leur clientèle compte plusieurs artistes de la scène et du cinéma. Lors du concert international *Live Aid*, télévisé en juillet 1985 et destiné à recueillir des fonds en faveur des victimes de la famine en Éthiopie, pas moins de 25 vedettes étaient habillées par eux.

Ils sont Harry Parnass et Nicola Pelly, créateurs de la griffe *Parachute*, à Montréal. Leurs collections s'arrachent dans des boutiques d'exclusivités un peu partout dans le monde, de Singapour à Tokyo, de Milan à Londres, de New York à Los Angeles.

Né à Montréal en 1977, le concept *Parachute* a depuis étendu sa voilure à autant d'endroits où le *jet-set* international peut y trouver des parures assez excentriques pour en mettre plein la vue. Sans licence, les créations *Parachute* sont distribuées dans 155 boutiques en Europe, 35 au Japon, 6 aux États-Unis, 12 en Australie et 2 au Canada.

New-Yorkais d'origine, Harry Parnass est diplômé en architecture des universités Columbia et Harvard, et exerce toujours cette profession. Il enseigne d'ailleurs l'architecture et l'urbanisme à l'Université de Montréal. Au début de la cinquantaine, Parnass parcourt aussi bien l'Europe que l'Amérique du Nord pour y prononcer des conférences sur une foule de sujets reliés au design moderne, qu'il s'agisse de mode ou d'environnement urbain.

Quant à Nicola Pelly, elle a d'abord étudié la haute couture dans son pays natal, l'Angleterre, jusqu'à ce qu'elle décide, en 1970, de profiter d'une bourse de voyage de 125 livres pour sillonner, sac au dos, l'Amérique du Nord. En septembre 1971, on la retrouve à Montréal où elle dessine sa propre ligne de vêtements sport pour la collection *Bagatelle*. En 1977, elle se joint à l'équipe du *Château*, une autre chaîne de prêt-à-porter montréalaise ayant réussi une belle percée sur le marché. Elle y rencontre Parnass, alors vice-président au design. Six mois plus tard, le couple inaugure sa première boutique de mode rue Crescent, en plein coeur du quartier en vogue.

L'affaire démarre en trombe. Très vite, les têtes d'affiche du milieu artistique nord-américain se bousculent à la porte de l'atelier de Montréal. Devant ce succès instantané, Pelly et Parnass n'hésitent pas à inaugurer une boutique



Photo : Ellen Tofflemire

Les dessins de Parnass et Pelly s'inscrivent à l'avant-garde de la mode.

à Toronto, puis, une autre à New York, en 1980, vite adoptée par les amateurs de mode.

Bien qu'établis à Montréal, Parnass et Pelly explorent de nouvelles idées de modèles et dessinent la plupart de leurs créations lors de séjours à l'étranger. À partir de tissus, de motifs et de styles empruntés à diverses cultures, ils créent une mode hybride qui attire une clientèle internationale, ultra-urbaine, aux goûts exigeants.

Leur vision particulière du design vestimentaire, façonnée à la fois par l'approche conceptuelle architecturale de Parnass et par le sens aigu des affaires de Pelly, a contribué à créer un produit qui s'affirme aujourd'hui sur tous les marchés de la mode.

Avec un volume annuel de ventes atteignant les 27 millions de dollars, le concept *Parachute* est perçu, particulièrement en Europe et au Japon, comme synonyme d'avant-garde. Et bien que son succès rayonne maintenant aux quatre coins du

monde, *Parachute* demeure toujours fermement ancré à Montréal où il a son siège.

Debora Kuchmé

Après avoir travaillé dans l'ombre des ténors de la mode canadienne dont Alfred Sung, Debora Kuchmé vient enfin d'accéder aux feux des projecteurs. Respectée dans le milieu de l'industrie de la mode, Debora Kuchmé figure maintenant, et à juste titre, parmi les plus brillantes créatrices de mode canadienne.

Diplômée du Sheridan College, Debora Kuchmé habite à Toronto où elle crée des modèles de mode depuis déjà plus de dix ans. Cette jeune femme dans la trentaine, a fait ses classes en 1975 dans l'industrie du prêt-à-porter auprès de Wayne Clark et Aline Marelle, d'abord comme modéliste, puis comme dessinatrice permanente. Très vite, elle se voit confier la conception d'une ligne de tenues de soirée, où elle met à profit son sens inné des proportions féminines et son goût marqué pour les tissus chatoyants propres à créer des effets spectaculaires.

Cinq ans plus tard, Debora Kuchmé rejoint *The Monaco Group*, de Toronto (connu alors sous l'étiquette *Ms Originals*), fief du dieu de la mode Alfred Sung. C'est sous cette griffe qu'elle propose sa première collection de vête-

ments de jour, conçus pour la femme au travail soucieuse de présenter une image professionnelle.

Sûre de ses idées, sûre de son talent, Kuchmé n'entend pas rester longtemps à l'arrière-scène de la mode. Dès 1983, elle crée sa propre entreprise, *Debora Kuchmé Design*, et s'associe à un distributeur new-yorkais pour placer ses pions sur le marché américain.

Depuis 1987, Debora Kuchmé a ajouté une corde à son arc. En fondant la *Kuchmé Manufacturing Limited*, elle peut réaliser, à partir de Toronto, la conception, la production, la vente et la diffusion de tous les produits portant sa griffe.

Est-ce la mode qui pousse Kuchmé, ou celle-ci qui pousse la mode? On ne saurait dire, mais il est certain que les créations Kuchmé orientent toujours les nouvelles tendances de la mode vestimentaire. Ses robes et ses ensembles spécialement dessinés pour la femme active offrent un confort inégalé et une allure d'une élégance racée.

Conçue surtout pour la femme de carrière, la collection Kuchmé se caractérise par la distinction et une élégante sobriété.

Zonda Nellis

Dans bien des milieux, on estime que le dernier cri de la mode, ce sont les vêtements de Zonda Nellis, de Vancouver. Ses créations sont portées, entre autres, par des vedettes du cinéma et de la télévision et les femmes qui peuvent s'offrir ses modèles les trouveront dans les meilleurs magasins des États-Unis et du Canada.

Couturière de renommée internationale, son nom se classe tout naturellement parmi ceux de Giorgio Armani, Christian Dior, Yves Saint-Laurent et Sonia Rykiel et ses créations lui valent un chiffre d'affaires de plus d'un million de dollars par an.

Zonda Nellis reste cependant sans prétentions, réduisant modestement son art à une pure question d'instinct. Elle a décidé de vivre, non pas à New York, à Milan ou à Paris, où elle ferait plus d'affaires encore, mais à Vancouver, parce qu'elle s'y plaît.

C'est l'amour de l'artisanat qui l'amena à s'inscrire à l'*Emily Carr College of Art and Design* de Vancouver, au début des années 70, mais elle n'y reste qu'un an, l'école ne s'intéressant pas assez à ce qu'elle aimait par-dessus tout, c'est-à-dire la mode et les étoffes.



Photo: Flare Magazine

C'est alors que Zonda Nellis constate la popularité des salons de l'artisanat le long de la côte ouest. Elle commença à dessiner et à teindre, à tisser et à coudre. Bientôt, elle produisit un manteau par semaine. C'était, rappelons-le, l'âge d'or des foires d'artisans. Les vêtements de Nellis connurent un succès immédiat. « C'est merveilleux! se dit-elle, « je peux vendre partout! » Et elle avait raison.

Nellis déclare avoir édifié son entreprise « toute seule », sans aide financière. Comme son talent, son sens des affaires est instinctif. Nellis crée des modèles d'une beauté classique, qu'elle qualifie de « bons vêtements de transition », des tailleurs, des robes et des manteaux qu'on peut porter comme ensembles du matin au soir. La texture de ses riches et luxueuses étoffes vient du tissage des fils teints à la main où s'allient avec prodigalité le coton, le lin, la soie et le métal, ainsi que de la qualité exceptionnelle des fils coton-rayonne imaginés par Nellis elle-même. Personne encore n'arrive à reproduire le matériau à la machine, encore qu'on l'ait tenté.

Nellis a réussi à prendre pied sur un créneau bien à elle dans le monde séduisant de la haute couture en prenant la tête du mouvement couturier-artisan amorcé dans les années 1970. Et si elle attribue en grande partie son succès « à l'évolution naturelle des choses » et à sa « bonne intuition », elle tient aussi compte de la somme de travail accompli et de sa veine.

Lyse Spénard

Entre l'apparence et l'être, la mode impose parfois un écart. Pas chez Lyse Spénard, qui demeure fidèle à sa première intention... celle de créer une collection qui reflète toutes les facettes de la femme contemporaine.

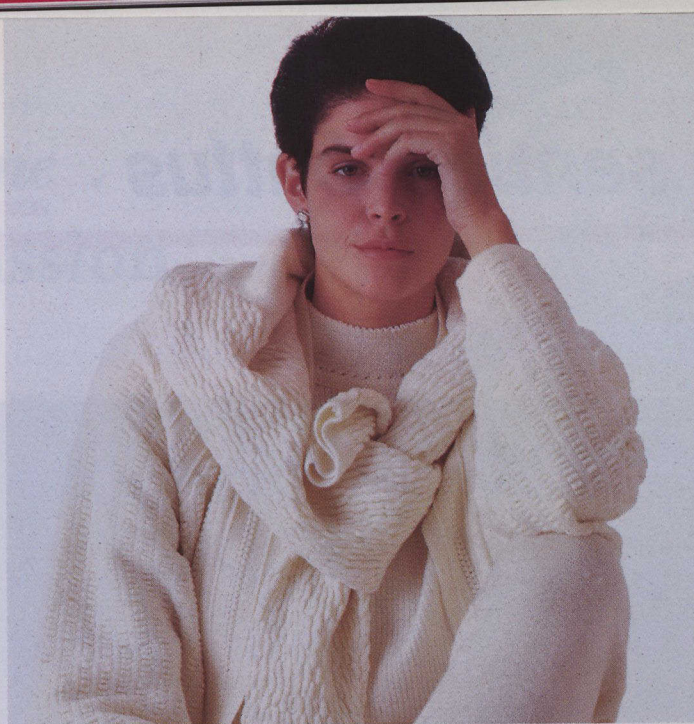


Photo: Pascal Martinière

Spénard fait appel aux couleurs pratiques, aux lignes simples et aux tissus synthétiques qui permettent les prix raisonnables et l'entretien facile.

Ses collections démontrent cette perspicacité créative, cette volonté de conserver une approche féminine sans oublier les exigences de la vie quotidienne, cette recherche du détail essentiel.

On constate une épurée des détails superflus pour ne garder que ceux qui appuient une élégance discrète. Les premiers rôles sont tenus par les coupes raffinées, les couleurs subtiles, les textiles souples.

Diplômée du Collège LaSalle, une école de techniques marchandes en mode à Montréal, Lyse Spénard a commencé sa carrière acheteuse de vêtements sport chez Holt

Renfrew, un important détaillant canadien. Elle achetait les vêtements et les tenues de sport de jeunes couturiers et se rendait souvent en Europe à la recherche de nouveaux talents.

Quelques années plus tard, elle s'est jointe à l'équipe *Pretty Talk* pour faire le lancement des collections pour leur division contemporaine. Responsable de la mise en marché et directrice nationale des ventes, Lyse Spénard a participé activement à chaque étape du développement des collections *Pretty Talk*.

Les postes qu'elle a occupés au sein de cette organisation ont permis à Lyse de connaître tous les ingrédients qui contribuaient au succès des collections. Grâce à des échanges avec les acheteurs, elle a pu percevoir les besoins de la femme contemporaine pour une mode accessible, confortable et élégante.

En 1984, Spénard accepta, sans hésitation, de dessiner une nouvelle collection pour *Pretty Talk*. L'inconnue d'alors émergea comme designer qui capte le pouls de la mode pour la traduire en collections qui plaisent à un nombre toujours grandissant de consommatrices.

Depuis son lancement sur le marché canadien, la collection Lyse Spénard connaît un succès retentissant. Synonyme d'une élégance souple et épurée, la collection Lyse Spénard répond aux exigences de la femme contemporaine.

Mais c'est avec la création, en 1987, d'une nouvelle affiliation *Stanlyse Inc.*, que la collection Lyse Spénard déploie véritablement ses ailes. En effet, suite à une entente de licence exclusive de distribution et de vente convenue entre *Stanlyse Inc.* (Canada) et *The Leslie Fay Companies Ltd.* (États-Unis) l'an dernier, la collection Lyse Spénard est désormais vendue partout aux États-Unis.

Le Canada en vogue à Londres

Un des plus prestigieux magasins à rayons d'Europe, le « Liberty of Regent Street », présentera, l'automne prochain à Londres, un spectacle consacré au Canada et plus particulièrement à la mode canadienne.

Cette initiative a été prise par le gouvernement du Canada qui, en octobre dernier, invitait les clients du Liberty à se rendre au Canada. Les clients ont été étonnés de la qualité de la mode canadienne actuelle et se sont rendu compte que même si elle atteint les normes internationales de l'excellence, la mode canadienne est généralement peu connue en Europe.

La promotion dont il est question ici touchera le vêtement et ses accessoires, le meuble, la céramique, le verre, le livre, l'alimentation, les arts visuels et la sculpture. Le lancement de cet événement aura lieu, à l'occasion d'un grand défilé de mode, au magasin Liberty, à la fin de septembre. L'événement durera plus de trois semaines et occupera une superficie de 560 mètres carrés au Liberty's Regent Street. Tout ce que l'on pourra voir à cette exposition sera mis en vente et l'on prévoit que cet événement sera, pour plusieurs des vingt designers participants, l'occasion d'amorcer une carrière internationale.

Hors des sentiers battus

Avec des productions aussi variées que *En attendant* (1982), *Circulations* (1984), *La trilogie des dragons* (1985), et *Vinci* (1986), l'artiste canadien Robert Lepage a acquis une réputation internationale en tant que l'un des auteurs les plus créatifs dans le monde du théâtre aujourd'hui.

Depuis sa sortie du Conservatoire d'art dramatique de Québec, en 1987, ce créateur prodigieux n'a pas cessé de nous étonner. En plus d'avoir signé plus d'un dizaine de mises en scène pour lesquelles il a d'ailleurs remporté plusieurs prix honorant la qualité exceptionnelle de son travail, Robert Lepage a, à son actif, plusieurs rôles au théâtre et au petit écran. Il est également un improvisateur hors pair. Chacune de ses créations est un très grand succès.

Selon Lepage, ce qui importe le plus c'est la rigueur imposée par des formes prédéterminées qui, pour lui, jouent le même rôle que les règles de la tragédie pour les auteurs du XVII^e siècle : elles servent de filtre. Et quand la création est filtrée, il en ressort une oeuvre pure.

C'est pourquoi Lepage n'hésitera pas à s'astreindre aux contraintes imposées, par exemple, par un ordinateur. Ces contraintes purifient le message de l'artiste, ne laissant percer que sa force poétique.

En fait, l'esthétique de Lepage est à des lieues du réalisme mimétique qui est souvent la marque des oeuvres occidentales. Pour



Lepage fait reculer les frontières de la créativité.

lui, la scène est un univers autonome, en perpétuelle métamorphose où les objets courants sont détournés de leur utilisation habituelle et servent à évoquer d'autres réalités. Ainsi, un mètre à ruban représente toutes les grandes réalisations de l'Histoire, une paire de patins symbolise toute la violence de la guerre et une table de cuisine devient une porte qui s'ouvre sur un autre monde.

Depuis 1980, Robert Lepage travaille à Québec au Théâtre Repère, qu'il a aidé à mettre sur pied. Cette compagnie théâtrale expérimentale se caractérise par son processus créateur — les cycles repères — que l'on doit au Québécois Jacques Lessard, directeur du Théâtre Repère. La technique de Lessard s'inspire de celle mise au point par Lawrence Halprin du *San Francisco Dancers Workshop*, qui attribue librement des

sentiments, des souvenirs et des impressions à des objets inanimés.

Comédien, metteur en scène, créateur multidisciplinaire, Robert Lepage exploite les nombreux talents que son esprit bouillonnant recèle. « Artiste de l'heure » dans le théâtre québécois, il suscite l'enthousiasme du public et de la critique. « Lepage est venu, nous l'avons vu, il nous a vaincus et convaincus » a écrit J. Parneix dans *Le Populaire du Centre* à Limoges en 1986.

Cet artiste qui n'a que 30 ans reçoit de nombreux hommages qui soulignent une carrière exceptionnelle. Au cours de l'été 1986, il a remporté le grand prix du Festival des Amériques à Montréal avec sa pièce *La Trilogie des dragons*. En juillet 1987, il a remporté le trophée *Coup de Pouce* au prestigieux Festival de théâtre d'Avignon en France.

De plus, soulignons un fait sans précédent : l'année dernière, Lepage a présenté simultanément deux pièces

en Europe. *La Trilogie des dragons* et *Vinci* ont été présentées en Grande-Bretagne, en Irlande, en France, en Suisse, et en Italie.

En 1988, Lepage est revenu au Canada pour une tournée canadienne. Il a d'ailleurs présentée *Vinci* au Festival Olympique des Arts à Calgary. Depuis avril, Lepage présente *Le Songe d'une nuit d'été* de Shakespeare au Théâtre du Nouveau monde à Montréal. Dans le même temps, il prépare une création « polygraphe » (avec des éléments autobiographiques). Enfin, le rêve de Lepage est d'aller jouer en Union soviétique dans deux ans.

La carrière de Robert Lepage est la plus spectaculaire qu'ait connue un créateur canadien-français dans le domaine du théâtre. En Angleterre, on songe à réaliser un projet de cinéma avec Lepage. À Washington, un producteur se montre intéressé par *Vinci*. À Québec et à Montréal, on parle d'une grande reprise de *Vinci* pour la saison 1988-1989.

U n homme . . . une mission

Il est né en 1952 dans la réserve indienne de Mohawk de Kahnawake près de Montréal. Encore adolescent, il a connu le succès de Broadway, à New York, comme pianiste et chef d'orchestre et par la suite, il devint le premier autochtone d'Amérique du Nord à diriger un orchestre symphonique.

En 1984, la société Radio-Canada, estimant que John Kim Bell était un excellent sujet de documentaire, présentait aux Canadiens, par le truchement de la télévision, ce compatriote mal connu. La diffusion de ce documentaire allait changer la vie de M. Bell. Il reçut plus de 400 lettres de parents, d'enseignants et de jeunes autochtones. « J'ai été stupéfait du nombre d'autochtones qui rêvent d'une carrière dans les arts », a-t-il déclaré.

C'est ce qui l'incita à créer, en 1985, la Canadian Native Arts Foundation (CNAF), dont le siège est situé à Toronto. Dotée au départ d'un fonds des plus modestes, la Fondation devra bientôt administrer un budget de plusieurs millions de dollars, grâce au sens des affaires de John Kim Bell.

M. Bell est le fils de Don Eagle, violoniste et champion de lutte à la télévision dans les années 50, et de Beth Hamilton Bell, musicienne et actrice américaine. John avait deux ans quand ses parents ont divorcé. Il vécut avec sa mère aux États-Unis, passant ses étés avec son père à Kahnawake. En 1975, Bell obtint sa licence en musique à l'université d'État de l'Ohio, et, par la suite, décrocha des

engagements pour diriger plus d'une trentaine de comédies musicales à New York.

Alors qu'il dirigeait *A Chorus Line* à Toronto, Bell fut remarqué par des musiciens de l'orchestre symphonique de cette ville, qui demandèrent à leur directeur musical, Andrew Davis, de lui accorder une audition. C'est ainsi qu'il devint chef d'orchestre débutant pour la saison 1980-1981. Depuis lors, ses qualités de musicien et son dévouement à la cause de la Fondation lui ont valu une renommée grandissante.

Bell lança la Fondation avec un investissement de 35 000 dollars de ses propres économies et un prêt bancaire de 85 000 dollars. Il mena ensuite une campagne dynamique pour obtenir des fonds des secteurs public et privé.

Il organisa, en février 1987, un ambitieux gala-bénéfice qui fut accueilli avec enthousiasme par la critique. Une partie des fonds recueillis servent à mettre les jeunes Amérindiens en contact avec les arts en permettant la tournée de spectacles et de concerts dans les écoles des réserves indiennes, comme la tournée effectuée par la Compagnie canadienne d'opéra, dans les villages indiens de l'Ontario. En outre, la Fondation accordait, en décembre dernier, des subventions de l'ordre de 40 000 dollars pour aider les jeunes talentueux à poursuivre leurs études dans divers domaines artistiques.



John Kim Bell est le premier Amérindien à devenir chef d'orchestre symphonique.

M. Bell souhaiterait que la Fondation parvienne à s'auto-financer d'ici dix ans. Il a aussi une vision très nette des trois objectifs de la Fondation, à savoir : rendre les Amérindiens conscients des possibilités qui s'offrent à eux dans le domaine des arts, financer des programmes d'études et aider des artistes autochtones au talent prometteur à se perfectionner.

La Fondation travaille actuellement à la réalisation du premier ballet amérindien contemporain d'envergure. Un gala somptueux marquera la première de *In the Land of Spirits*, qui aura lieu en novembre au Centre national des arts à Ottawa. Des autochtones participeront à pratiquement tous les aspects de la production, qu'il s'agisse des danseurs, des créateurs de masques ou des costumiers.

Entre temps, Bell poursuit fiévreusement d'autres activités. En décembre, il est devenu le premier autochtone d'Amérique du Nord à diriger l'orchestre Royal Philharmonic de Londres dans le cadre d'un concert organisé par le groupe amérindien *Indigenous Survival International*. En janvier, il a terminé une composition musicale pour une mini-série télévisée intitulée *The Trial of Standing Bear*, diffusée par la PBS (Public Broadcasting System) au Canada et aux États-Unis en février.

Mais, le projet le plus ambitieux de Bell demeure la Fondation, qui a préséance sur sa carrière musicale et sa vie personnelle. « Lorsque nous aurons recueilli de 3 à 5 millions de dollars et que tout ira bien, je serai heureux de céder ma place à quelqu'un d'autre » dit Bell. « Croyez-moi, c'est une véritable vocation. »

Ottawa : capitale dynamique



C'est dans un cadre foisonnant de parcs et de cours d'eau qu'est située Ottawa, la capitale du Canada, ville qui suscite l'admiration au premier regard et l'attachement quand elle nous devient connue. Tout en offrant les attraits des grands magasins et des activités nocturnes d'une métropole, Ottawa n'étouffe pas ses habitants dans un réseau d'autoroutes ou un nuage de pollution industrielle.

Ottawa souffre de sa réputation surannée de « petite ville de province ». En fait, selon les dernières données du recensement, la zone métropolitaine d'Ottawa occupe le 4^e rang au Canada pour ce qui est de la population. De plus, même si elle peut se permettre les luxes et les services d'une grande métropole (la population d'Ottawa, de Hull et des régions environnantes atteint 800 000 habitants), elle n'a jamais perdu son caractère humain.

Située au confluent de trois rivières importantes, Ottawa (ce mot est amérindien et signifie commercer) était un poste-clef pour le commerce et les échanges. Durant des milliers d'années les autochtones ont voyagé sur la rivière des Outaouais, comme l'ont fait, plusieurs siècles

plus tard, les rudes voyageurs français, à la recherche des pelleteries pour le marché lucratif de l'Europe.

L'établissement d'une population à Ottawa remonte à 1827, lorsqu'on y a construit le canal Rideau. Le potentiel économique des vastes étendues de pins rouges et de pins blancs a été rapidement découvert et la coupe du bois est devenue l'activité principale de la région.

Après l'union du Haut et du Bas-Canada, en 1840, les dirigeants politiques commencèrent à chercher l'emplacement de la nouvelle capitale nationale. À l'époque, Ottawa avait une réputation de ville indisciplinée en raison des nombreuses bagarres que s'y livraient les groupes rivaux de draveurs. À la fin, c'est le site spectaculaire de la falaise, offrant une vue en plongée sur la rivière des Outaouais et point de rencontre des établissements anglophones et francophones, qui impressionnèrent la reine Victoria. En 1857, le monarque britannique préféra Ottawa à ses rivales plus grandes, et cette petite ville de bûcherons commença à se transformer pour devenir une capitale remarquable.

À la suite de la construction des édifices du Parlement, Ottawa devint progressivement plus grande et plus dynamique, ce qui devait lui permettre de bien assumer ses responsabilités actuelles de siège du gouvernement du Canada. Dès 1940, le gouvernement fédéral était devenu l'employeur le plus important de la région.



Photo : T. Atkinson, Commission de la capitale nationale

Juchés sur une falaise qui surplombe la rivière des Outaouais, les édifices du Parlement canadien ont la splendeur des siècles passés.

Aujourd'hui, le visiteur est surpris par le nombre et l'envergure des édifices de la fonction publique. L'activité entière de la ville est dominée par le gouvernement fédéral : on y compte plus de 90 ministères, organismes et sociétés d'État qui y emploient plus d'un tiers de la main-d'oeuvre de la ville.

Les visiteurs qui font affaires avec le gouvernement ajoutent à la vitalité de la ville. Établissements dotés de salles de conférence et d'installations ultramodernes, hôtels et restaurants contribuent à faire d'Ottawa un centre de congrès d'envergure internationale. Ottawa attire également bon nombre de touristes. En fait, chaque

année plus de trois millions de touristes, délégués et personnes d'affaires convergent vers Ottawa et versent plus de 350 millions de dollars canadiens au trésor régional.

La vitalité économique de la région a été renforcée durant les années 1960 par l'émergence du secteur de la haute technologie. Une concentration d'entreprises de télécommunications, d'informatique et d'électronique a contribué à faire d'Ottawa et de ses villes-satellites un centre technologique de réputation internationale.

La promenade de la rue Sparks constitue l'un des principaux attraits de la ville. En 1961, Ottawa construisait la première rue piétonnière en Amérique du Nord. L'été, surtout à l'heure du déjeuner, la promenade est animée par la musique d'artistes ambulants, le jet des fontaines et le babillage des fonctionnaires qui profitent de leur pause du midi.

Une visite à l'ancien marché By d'Ottawa, toujours très animé, constitue l'un des grands plaisirs des habitants de la région. C'est là que les cultivateurs installent leurs étals pour y vendre leurs produits frais du jour. Le vieil immeuble qui abritait le marché à l'origine accueille maintenant artistes et artisans. Mais en été, les rues débordent toujours d'une abondance de fruits, de légumes et de fleurs aux mille parfums et couleurs et les vendeurs d'oeufs côtoient les vendeurs de miel. Ce marché de cultivateurs et les petites épiceries spécialisées qui ont pignon sur rue — certaines depuis plus de cent ans — ne constituent pas le seul attrait : on retrouve maintenant des douzaines de petits restaurants et cafés à la mode, des galeries d'art et des boutiques. Le marché est devenu le rendez-vous des amateurs de bonne chair, de distractions et d'achats à la page.

Les principaux musées nationaux du Canada sont situés à Ottawa — les musées des sciences et de la technologie, des sciences naturelles, de la guerre, de l'aviation, des civilisations et des Beaux-Arts (ces trois derniers occupent maintenant ou occuperont dans quelques années de splendides immeubles tout

neufs), ainsi que les musées de l'agriculture et de la monnaie.

Ottawa est une ville majestueuse et les milliers de tulipes aux vives couleurs qui s'épanouissent en mai sont les bijoux de sa couronne. La princesse Juliana des Pays-Bas, fuyant les nazis au cours de la Seconde Guerre mondiale, s'est réfugiée à Ottawa. De retour chez elle en 1945, elle fit parvenir 100 000 bulbes de tulipes en reconnaissance aux gens d'Ottawa. Chaque année, la ville reçoit de nouveaux bulbes en cadeau et compte aujourd'hui plus d'un million de tulipes. C'est ainsi que tous les ans, au mois de mai, le festival de la tulipe offre aux habitants d'Ottawa et aux visiteurs l'occasion de célébrer la fin de l'hiver.

La qualité des installations récréatives constitue un autre des attraits remarquables d'Ottawa. Les skieurs, par exemple, sont particulièrement choyés. Le parc de la Gatineau est sillonné de centaines de kilomètres de pistes de ski de fond, allant des routes bien enneigées à l'intention des débutants aux sentiers montagneux, semés de difficultés, pour

Le Centre national des Arts est situé au cœur de la capitale.

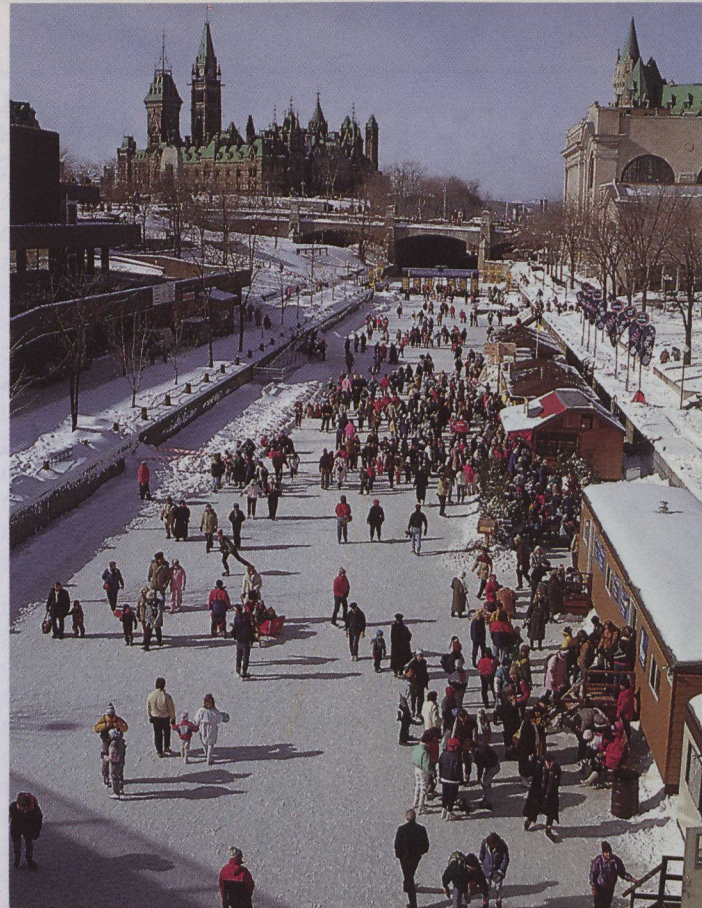


Photo : T. Atkinson, Commission de la capitale nationale

Le canal Rideau : la plus longue patinoire extérieure du monde.

les skieurs chevronnés. Le ski alpin est tout autant à l'honneur.

Et puis, il y a le patinage sur le canal, la plus longue patinoire au monde qui, presque chaque fin de semaine en hiver, se transforme en un véritable festival de mouvements et de couleurs. C'est également sur le canal qu'ont lieu chaque hiver une foule d'activités dans le cadre du Bal de neige.

En été, la gamme des activités est encore plus invitante. Des kilomètres et des kilomètres de sentiers réservés aux randonneurs, aux cyclistes et aux joggeurs sillonnent tous les parcs riverains de la ville. On compte de nombreux clubs de tennis, quelques clubs de voile et quant aux golfeurs, ils ont l'embarras du choix.

En fait, s'il fallait qualifier Ottawa, c'est le terme polyvalent qui s'imposerait d'emblée. On peut en effet, choisir de manger dans un restau-

rant du quartier chinois, rue Somerset ouest, ou encore rester à la maison pour déguster une bonne bouteille achetée à la Maison des vins à Hull. En été, on opte peut-être pour un hamburger au pavillon du Lac Dow, que l'on fait suivre d'une promenade en canot sur le canal ou à pied parmi les arbres et les fleurs de la Ferme expérimentale. Si c'est le théâtre, la danse ou la musique qui vous attirent, le Centre national des Arts, entre autres, vous comblera. Et peu importe la saison, l'université Carleton et l'université d'Ottawa offrent cours et conférences pour étancher la soif intellectuelle des intéressés.

Lorsqu'en 1900 les flammes ont rasé de grandes parties d'Ottawa, J.R. Booth — dont le bois d'oeuvre avait grandement alimenté l'incendie — avait télégraphié ses instructions à ses employés en ces termes laconiques : « Éteignez le feu. Enlevez les débris. Préparez-vous à construire. »

Voilà l'attitude qui a inspiré les bâtisseurs d'Ottawa. Il y a de quoi être fier.

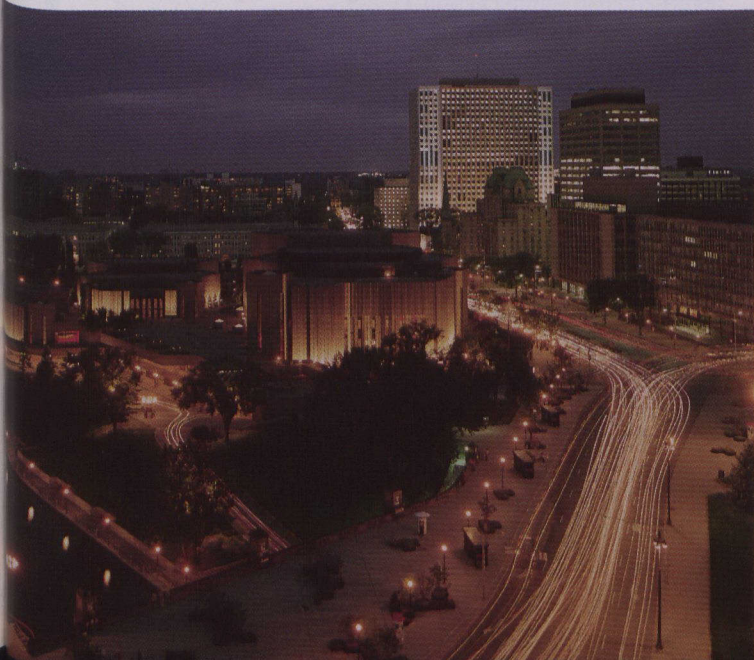
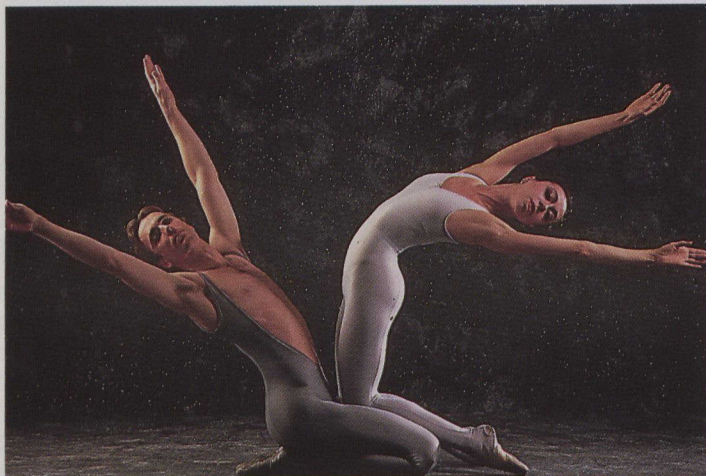


Photo : Malak

NOUVELLES BRÈVES

Ballet Orient Express



Le Royal Winnipeg Ballet vient d'effectuer une tournée de sept pays de l'Asie et du Pacifique, ce qui n'est pas sans rappeler les voyages fabuleux de l'Orient Express qui se distinguaient par leur élégance, leur beauté et leur grâce.

Fondé il y a près d'un demi-siècle, le Royal Winnipeg Ballet avait déjà atteint la renommée internationale en se rendant dans trente-et-un pays du monde, mais jamais jusqu'ici n'avait-il donné de spectacle en Asie. Durant cette dernière tournée de sept semaines, il a été accueilli avec un enthousiasme sans précédent. Chacun de ses spectacles s'est donné devant des salles comblées et la critique a été partout élogieuse.

Dans la ville tropicale de Kuala-Lumpur, aucune compagnie n'avait jusqu'ici joué à guichet fermé, même dans les plus petits théâtres. Lorsque le Royal Winnipeg Ballet est arrivé dans la capitale de la Malaysia, il y a donné

une représentation devant 3 500 spectateurs et les organisateurs ont dû renvoyer des gens chez eux, faute de place. À Bangkok, le spectacle de la troupe canadienne constituait le clou des célébrations d'anniversaire du roi Thai Bhumibol Adulyadej.

Le Royal Winnipeg Ballet avait entrepris sa tournée en janvier à Taiwan pour se rendre ensuite à Singapour et à Hong Kong; la troupe devait poursuivre ses performances à Tokyo, Osaka et Kyoto, au Japon. En République populaire de Chine, elle a donné son spectacle devant les auditoires de Beijing et d'Hangzhou. Partout, ses succès ont été universellement reconnus.

Durant cette tournée, la troupe de Winnipeg a présenté trois programmes conçus pour mettre en évidence l'étendue des capacités de la compagnie et les talents particuliers de ses vedettes, dont Evelyn Hart. Le premier programme était exclusivement consacré au ballet classique *Giselle*, oeuvre où la troupe

Sarah Slipper et André Lewis dans *Belong*, chorégraphie qui a valu une médaille d'or à son auteur Norbert Vesak.

excelle. À Tokyo le spectacle a été enregistré sur film pour être présenté plus tard au réseau national de télévision.

Les deux autres programmes étaient composés d'oeuvres variées dont le *Pas de deux* de *Nuages* et la joyeuse danse du *Rodéo*; également au programme, deux oeuvres canadiennes : *The Hands* de la regrettée Paddy Stone et *Belong* de Norbert Vesak, oeuvre qui a obtenu la médaille d'or de chorégraphie au concours mondial de ballet tenu au Japon en 1980 et au concours international de ballet tenu en Bulgarie la même année.

À la fin de la tournée, en mars, la troupe rentrait à Winnipeg et s'installait dans ses nouveaux locaux. Officiellement inauguré en janvier dernier, ce nouvel immeuble de quatre étages passe pour contenir les salles de répétitions les plus perfectionnées d'Amérique du Nord. Il a été conçu et construit expressément à l'intention des danseurs, et il n'y a que deux structures du genre sur tout le continent. À la veille du cinquantième anniversaire de sa fondation, le Royal Winnipeg Ballet entre dans une maison confortable et y jouit déjà d'une excellente renommée internationale.

Odyssée au royaume du soleil de minuit

C'était le grand défi de toute une vie. Traversant, à -50°C , des plaines fouettées par le vent et baignées par la lumière solaire 24 heures par jour, 11 courageux explorateurs ont mis trois estivaux mois à franchir le Pôle Nord. Non seulement ce périple a marqué une victoire sur un milieu naturel particulièrement hostile, mais il a aussi constitué la première traversée canado-soviétique de l'Arctique.

L'équipe de cette expédition polaire comprenait quatre Canadiens et sept Soviétiques. Partis de la pointe la plus septentrionale de la Sibérie, ils se sont rendus jusqu'à Cap Columbia, sur l'île canadienne d'Ellesmere, franchissant la calotte glaciaire de l'Arctique à skis et sur radeaux pneumatiques. C'était la première fois qu'une traversée de cette région du monde avait comme point de départ et point d'arrivée deux continents différents; et c'était la seule à ce jour à avoir été effectuée sans l'aide de traîneaux à chiens ou d'autoneiges.

L'équipe a parcouru près de 2 000 km sur la neige, la glace et l'eau, tantôt côtoyant de dangereuses masses de glaces flottantes, tantôt naviguant en pleine mer sur des distances de 20 km, tantôt encore escaladant de véritables murs de glace déchaquetés, hauts comme des immeubles de six étages — avec en plus une demi-tonne d'équipements spéciaux, de vêtements et de nourriture. Tout au long de leur odyssée,

les membres de l'équipe ont réalisé diverses expériences médicales, psychologiques et géomagnétiques.

L'équipe était suivie par satellite et escortée par un avion, qui larguait des sacs de vivres tous les quinze jours. Leur régime se composait principalement de poisson séché, de bacon et de pemmican, un mélange de viande, de gras et de baies préparé jadis par les Indiens nord-américains.

À la tête de l'expédition, Dimitri Shparo, héros populaire de l'Union soviétique, et le réputé explorateur canadien Richard Weber, tous les deux ayant acquis une expérience des techniques de survie dans le Grand Nord lors de voyages antérieurs dans l'Arctique. Les autres Canadiens se rendaient dans la région polaire pour la première fois, mais ils étaient tous qualifiés pour faire face aux conditions rigoureuses du voyage. Maxwell Buxton avait déjà fait partie d'une équipe de prospection pétrolière dans l'Arctique; le révérend Laurie Dexter vit dans une collectivité éloignée des Territoires du Nord-Ouest; et

La première expédition conjointe Canada-URSS. Onze explorateurs ont entrepris un voyage de trois mois dans des plaines balayées par le vent, sous une lumière qui se prolonge 24 heures par jour, et par des froids atteignant - 50°C.

Christopher Holloway a été membre de l'équipe nationale de ski du Canada pendant huit ans.

Le succès de l'expédition s'explique largement par la préparation soignée du groupe. Tous les membres étaient en excellente condition physique et avaient fait l'objet d'un examen médical complet. L'automne dernier, ils s'étaient entraînés pendant six semaines dans les montagnes Tian-Chan, en Union soviétique, et à Frobisher Bay, au Canada. Ils avaient passé les semaines précédant leur départ dans un camp sibérien et fait des séances d'« acclimatation », pendant de longues heures, dans une chambre froide spéciale, à Moscou. C'est là qu'ils ont appris à utiliser leurs instruments à des températures de - 50 °C. Ils ont passé plusieurs nuits dans la chambre froide, afin de se préparer aux conditions auxquelles ils allaient faire face dans leur tente, plantée sur les plaines de l'Arctique.

L'exploit étonnant a été souligné par une cérémonie au Pôle Nord, retransmise par télévision, au cours de laquelle les membres ont lancé un appel en faveur de la coopération et de la paix mondiale. Par leur victoire sur un environnement extrêmement rigoureux, ils ont offert une éclatante démonstration des possibilités immenses de la coopération internationale et ont contribué à améliorer les relations entre les deux plus grands pays entourant le cercle polaire arctique.

Dépistage du cancer

Après deux années de recherche intense, la société canadienne Biomira inc. a mis au point un nouveau moyen technique pour diagnostiquer le cancer de l'intestin et du pancréas. Appelé Truquant GI le nouveau produit constitue une méthode de dépistage facile, rapide et efficace et il réduit de beaucoup le temps requis pour effectuer les diverses étapes de l'analyse en laboratoire.

La nouvelle méthode consiste à utiliser un anti-corps protéinique contenant une particule radioactive. Cet anti-corps devient un véritable détecteur qui distingue entre diverses structures moléculaires et met l'accent sur un antigène associé à une tumeur, antigène de sucre que l'on retrouve en force chez les patients atteints de cancer. Le test consiste à mélanger le sérum sanguin et la protéine dans une éprouvette dont les parois ont été frottées avec cet antigène de sucre. Si le cancer existe dans le sérum, l'anti-corps y adhère; sinon, il adhère à l'éprouvette. Au

bout de trois heures, l'éprouvette est vidée et analysée pour y détecter les émissions gamma. Les données radioactives permettent de déceler la présence et le degré de malignité de la matière cancéreuse.

La rapidité du test Truquant GI (trois heures seulement) constitue une amélioration substantielle par rapport aux autres tests qui requièrent au moins vingt-quatre heures. Cette nouvelle technique sera améliorée encore davantage et on espère qu'elle permettra de suivre l'évolution de la maladie chez les patients.

La société Biomira nous apprend que depuis la mise en marché du Truquant GI, à la fin de l'année dernière, l'intérêt des spécialistes pour le produit a augmenté au même rythme que les ventes. Actuellement, Biomira négocie avec des entreprises de l'Europe et du Japon pour les droits de distribution et d'utilisation de son produit et elle espère se tailler une place importante sur ces marchés.

Jeu pour les grands esprits

Calgary n'a pas été la seule ville du Canada à accueillir cette année un événement sportif d'envergure internationale. Tandis que les athlètes des Jeux olympiques d'hiver se mesuraient les uns aux autres dans le décor montagneux de l'Ouest canadien, les maîtres d'échecs engageaient le combat au Festival mondial des échecs de Saint John, au Nouveau-Brunswick, sur la côte atlantique.

Des activités échiquéennes échelonnées sur tout un mois, plus de 1 000 participants venant de 38 pays : jamais le noble jeu n'avait donné lieu à une compétition aussi prestigieuse en Amé-

rique du Nord. Les meilleurs joueurs du monde, y compris l'actuel champion du monde, Garri Kasparov, trois anciens champions et la plupart des cinquante joueurs les mieux cotés de la planète, ont provoqué l'admiration des spectateurs dans de captivants duels cérébraux.

À l'issue des matches — les plus importantes rencontres échiquéennes de l'année — sept grands maîtres devaient avancer au stade des quarts de finale dans le cycle de championnat du monde de 1990. À la grande joie des spectateurs, le grand maître canadien Kevin Spraggett a



réussi à arracher une stupéfiante victoire à l'étoile soviétique Andreï Sokolov, pour se tailler une place dans ces quarts de finale.

Au Saint John's Trade and Convention Centre, les spectateurs enthousiastes pouvaient suivre instantanément sur écran géant les coups joués, grâce à des dispositifs électroniques intégrés aux échiquiers. Il y avait en outre, dans la salle, des détecteurs de bruit et de mouvement, et l'auditoire se voyait rappeler au besoin que le calme était de rigueur.

Le programme englobait également deux tournois internationaux pour les joueurs de haut niveau, le premier championnat mondial de joueurs amateurs, deux tournois ouverts et, en conclusion, le premier championnat mondial de parties éclair. Dans les parties éclair, une forme de jeu très prisée du public, les joueurs n'ont que cinq minutes pour jouer tous leurs coups — un rythme époustouflant!

Le Festival a remporté un succès fantastique, rendu encore plus mémorable par la présence de Kasparov et de

son éternel rival, l'ancien champion du monde Anatoli Karpov. Une véritable fièvre des échecs s'est emparée des spectateurs et des gens de Saint John. À tout moment, des visiteurs de la Colombie, de la Pologne, du Bangladesh, de l'Inde, de la Roumanie et d'ailleurs, décidaient d'en découdre devant l'échiquier. Dans les centres d'achats, les habitants de la ville tantôt livraient bataille aux visiteurs, tantôt se plongeaient dans des livres pour affûter leurs stratégies échiquéennes. L'organisation de l'événement a bénéficié du soutien d'une armée de bénévoles; de fait, les offres de services ont été tellement nombreuses que les responsables ont dû en refuser 200.

Le jeu d'échecs est le seul jeu où le hasard ne tient aucun rôle. Ce qui explique d'ailleurs son aspect fascinant : une défaite résulte toujours d'une erreur et, par conséquent, pourrait toujours être évitée. Les responsables croient que le Festival a stimulé l'intérêt envers les échecs en Amérique du Nord, tout en encourageant de nombreux Canadiens à vouloir pénétrer les mystères du plus extraordinaire des jeux de l'esprit.

■ Échec et mat.



© Luis Castañeda/La Banque d'images du Canada

La lutte contre le terrorisme

Les aéroports deviennent la nouvelle cible de la lutte que mène la communauté internationale contre le terrorisme. Quarante-sept États viennent de signer un protocole d'entente qui vise à réprimer les actes de violence dans les aéroports internationaux. Adopté par consensus à l'issue d'une conférence diplomatique de deux semaines tenue au siège de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) à Montréal, l'accord représente une manifestation sans précédent de l'esprit de coopération internationale.

Proposée par le Canada et appuyée par l'assemblée de l'OACI en 1986, la conférence a permis de mettre au point un nouvel instrument juridique pour décourager et punir les auteurs d'attentats terroristes dans les aéroports internationaux.

Les terroristes s'en prennent de plus en plus souvent aux aéroports. Avant la signature du protocole d'entente en

février, il n'existait pourtant aucun cadre juridique international de répression de ce genre de crime. Destiné à combler cette lacune, le nouvel accord se fonde sur le principe universellement reconnu dans toutes les conventions anti-terroristes antérieures, selon lequel il faut extraditer ou poursuivre en justice les auteurs d'attentats. En s'engageant soit à poursuivre les terroristes présumés en justice, soit à les extraditer vers un autre État dont les tribunaux ont la compétence voulue pour les juger, les États signataires font en sorte que les auteurs d'actes de violence ne disposent plus d'aucun refuge.

Le protocole d'entente représente un précieux complément aux accords anti-terroristes internationaux existants. Ayant proposé et présidé la conférence diplomatique, le Canada prévoit que l'accord favorisera une plus grande coopération internationale dans la lutte mondiale contre le terrorisme.

Partageons notre avenir

Une Charte canadienne d'aide publique au développement, de plus nombreux effectifs sur le terrain, moins d'aide conditionnelle, le double des bourses d'études aux étudiants étrangers et aux employés en formation, le double du budget de coopération industrielle, l'établissement d'un Centre international des droits de la personne et du développement démocratique, telles sont quelques-unes des initiatives incluses dans la stratégie qui servira de guide au Canada à l'orée du vingt-et-unième siècle. Intitulé *Partageons notre avenir*, ce document renferme de nouvelles orientations, de nouveaux programmes et de nouveaux

engagements susceptibles de modifier fondamentalement les moyens utilisés par les Canadiens pour contribuer au développement dans le monde.

« Les Canadiens pensent aux autres. Tel est le message contenu dans notre stratégie, » devait déclarer l'honorable Monique Landry, ministre d'État aux Relations extérieures et au Développement international, lorsqu'elle a déposé le document à la Chambre des communes, le 3 mars 1988. Elle devait ajouter : « Ce message est très révélateur de ce que nous sommes en tant que collectivité, à savoir que les Canadiens acceptent leur responsabilité de partenaires dans la construction d'un



© ACIDI/David Barbour

monde meilleur, non seulement pour leurs propres enfants mais aussi pour les enfants du monde entier ».

Cette Charte d'aide au développement constitue la pierre angulaire de la stratégie de développement du Canada, en établissant les quatre principes qui guideront le Canada dans sa politique de coopération : venir en aide aux pays et aux populations les plus pauvres du globe, promouvoir l'autosuffisance, veiller à ce que les priorités de développement des pays concernés, soient respectées et favoriser les partenariats. Sur la base de ces principes, on érige six priorités de développement : soulagement de la pauvreté, ajustement structurel, intégration de la femme dans le développement, protection de l'environnement, sécurité de l'alimentation et approvisionnement en énergie.

Le partenariat joue un rôle primordial dans cette nouvelle stratégie, en ce qu'il constitue l'un des principes de la Charte d'aide au développement. La moitié de l'aide ira aux initiatives prises par les partenaires canadiens et internationaux (institutions et organismes non gouver-

Des Canadiens travaillant à édifier un monde meilleur pour tous les enfants de la terre.

nementaux, entreprises, institutions multilatérales) qui planifient leurs propres projets et programmes et qui les mettent en oeuvre.

Cette stratégie fait des ressources humaines le pivot central de tous les programmes et propose un nouveau cadre d'admissibilité qui atteste la volonté du Canada de diriger son aide vers les plus démunis. La nouvelle approche est plus souple, elle modifie la nature et la portée de l'aide canadienne au développement et accorde une importance accrue au respect des droits de la personne.

On a également prévu une série de mesures permettant d'améliorer la mise en oeuvre du programme dans les faits : décentralisation substantielle des effectifs et des pouvoirs décisionnels, latitude administrative accrue sur le terrain et réduction des niveaux d'aide bilatérale liée aux approvisionnements canadiens. L'aide déliée passe de 20 à 50 p. 100 pour les pays

situés au sud du Sahara et les pays les moins développés, et de 20 à 33,33 p. 100 pour les autres pays en développement.

Cette nouvelle stratégie témoigne des valeurs des Canadiens de toutes les tendances, et le dialogue qui a joué un si grand rôle dans son élaboration va se poursuivre. Le gouvernement entend porter à 1 p. 100 du budget de son programme d'aide

extérieure les sommes consacrées à l'information et à la sensibilisation du public aux problèmes du développement. Il entend également établir des mécanismes de rétroaction permettant aux Canadiens d'exprimer leurs préoccupations et leurs attentes, et de participer ainsi aux efforts déployés par leur gouvernement pour venir en aide aux pays défavorisés et pour faciliter leur développement.

Nouvel assaut contre le SIDA

Le syndrome d'immuno-déficience acquise (SIDA) poursuit sa funeste progression partout dans le monde. Le Canada s'efforce d'y faire obstacle en apportant une contribution majeure et novatrice à la mobilisation mondiale contre cette maladie mortelle.

D'abord, le Canada sera l'hôte, en juin 1989, de la Cinquième conférence internationale sur le SIDA. Parrainée conjointement par le gouvernement canadien et l'Organisation mondiale de la santé, la conférence sera axée sur les défis d'ordre scientifique et social que pose la maladie. De 7 500 à 10 000 participants — responsables des politiques gouvernementales, médecins, spécialistes des sciences humaines, représentants d'organisations communautaires de lutte contre le SIDA — discuteront, à Montréal (Québec), de leurs différents points de vue sur la maladie et des moyens d'enrayer sa propagation.

Au nombre des sujets qui retiendront l'attention figurent les recherches biomédicales, les études behavioristes, les répercussions économiques et sociales du SIDA, et les mesures officielles prises pour lutter contre la maladie.

D'autre part, le tout premier hospice canadien pour les victimes du SIDA a récemment ouvert ses portes à Toronto, marquant le début d'une nouvelle époque dans le traitement de la maladie. Les patients de Casey House, aménagée dans deux maisons victorienne rénovées, reçoivent des soins 24 heures sur 24 dans une atmosphère évoquant le chez-soi.

Le centre a été financé par le gouvernement de la province d'Ontario et par le public, qui s'est montré très généreux. Grâce à ces dons, des professionnels peuvent traiter les patients jour et nuit, et l'hospice a pu se doter d'équipements médicaux perfectionnés. Entre autres, des lits sont programmés par ordinateur pour changer automatiquement la position du malade, une grande baignoire peut être utilisée par les patients sur civière, et ceux qui ne se déplacent qu'en fauteuil roulant ont accès à une douche spécialement conçue pour eux.

Modèle avant-gardiste dans la prestation des soins de santé, Casey House est affiliée à un hôpital avoisinant, qui superpose ses dépenses et la qualité des soins qui y sont dispensés. La liste d'attente qui s'allonge rapidement montre que cet hospice vient combler un besoin important pour les victimes du SIDA.



BANC DE LA PAIX

ROGER ALEXANDRE

À l'occasion de l'Année internationale de la paix, proclamée par l'Organisation des Nations Unies en 1986, le Canada a organisé un concours national d'affiches sur le thème de la paix. L'une des affiches gagnantes, « Banc de la paix », a été exécutée par Roger Alexandre, de Saint-Jean-sur-le-Richelieu, au Québec.